

Feuilleton *Le Cinquième Saut*

Épisode 2

Profession-Gendarme

Avertissement

L'édition originale du Cinquième Saut comprend plus de cinq cents notes. Cette édition numérique publiée par Profession-Gendarme n'en a conservé qu'une trentaine, particulièrement utiles. Dans le même esprit, quelques autres ont été intégrées directement au texte.

Présentation de l'ouvrage

Colombey-les-Deux-Églises, janvier 1957. Un vieil homme monte dans une DS aux taules presque aussi tannées que lui. Cet homme, ce géant qui s'avance sur les graviers feuillus de la Boisserie, c'est Charles de Gaulle. L'Homme du 18 juin s'apprête encore une fois, directement, à sauver la France. Mais dans cette entreprise héroïque, il le sait, d'une manière ou d'une autre, le mensonge sera le maître-mot. En même temps que la vie ou la mort, à chaque seconde. Le Général parviendra-t-il à accomplir le Cinquième Saut ? Réussira-t-il à changer la face du monde et, telle une onde, celle de l'univers, pour le sauver aussi ? Après avoir tout vaincu... jusqu'à lui-même ?

Auteur d'essais et d'articles qui ont profondément renouvelé le récit de la décolonisation franco-africaine, Alexandre Gerbi retourne ici l'histoire comme un gant. Au fil d'une épopée qui tient de la fresque uchronique, du roman d'espionnage et du conte, une autre idée de la Ve République renaît avec ses espoirs fous et ses rêves englutis. Une clef essentielle pour comprendre enfin ce qui pourrait peut-être, encore, sauver notre époque...

LE CINQUIÈME SAUT

DU MÊME AUTEUR

Histoire occultée de la décolonisation franco-africaine, Imposture, refoulements et névroses, L'Harmattan, 2006.

Profil d'une Révolution, pour une nouvelle histoire d'amour, article publié dans *L'Afrique : Histoire d'une longue errance ? Actes du Colloque*, L'Harmattan, 2007.

L'Amor est morte : De la « décolonisation » et de l'avenir franco-africain, article publié dans *Décolonisation de l'Afrique ex-française : enjeux pour l'Afrique et la France d'aujourd'hui, Actes du Colloque*, L'Harmattan, 2010.

La République inversée, Affaire algérienne (1958-1962) et démantèlement franco-africain, avec Raphaël Tribeca, L'Harmattan, 2011.

Histoire inavouable de la Ve République, De la révolution inversée au désastre contemporain, L'Harmattan, 2015.

Crise française : sources inavouables pour une issue fraternelle, article publié dans la revue *Lignes* n°50, mai 2016.

Le Toton de Welching Gulch ou L'Extraordinaire histoire de Marcellineau d'Anjoux, western, Éditions du Plaqueminier, 2022.

Alexandre Gerbi

LE CINQUIÈME SAUT

OU

**LE LIVRE BLANC
DE CHARLES DE GAULLE**

Chronique d'une Résurrection

Éditions du Plaqueminier

Épisode 2

Résumé de l'épisode précédent

En 1946, l'Empire colonial est devenu l'Union Française. A partir du milieu des années 1950, la IV^e République s'est mise à la démanteler. En seulement quatre ans, les gouvernements successifs ont abandonné en bloc l'Indochine (Tonkin, Annam, Cochinchine, Laos, Cambodge) puis le Maroc, la Tunisie, le Fezzan (Libye). Tout en plaçant les territoires d'Afrique noire et les Comptoirs de l'Inde sur la rampe de largage. Au grand dam du peuple et de l'Armée.

En mai 1958, après une longue crise ministérielle, plusieurs événements vont mettre le feu aux poudres. Le nouveau gouvernement français, dirigé par Pierre Pflimlin, envisage d'ouvrir des négociations au sujet de l'Algérie. Son interlocuteur désigné, le FLN (Front de Libération Nationale), qui exige l'indépendance immédiate, mène depuis trois ans et demi une guerre terroriste particulièrement barbare et meurtrière dans les départements d'Afrique du Nord. A Alger, les Européens, bientôt rejoints en masses par les Arabo-Berbères, se soulèvent contre le « Système », et en faveur de l'Algérie française. Dans de grandes scènes de fraternisation, ils en appellent au général de Gaulle. Sous l'œil bienveillant de l'Armée et les encouragements des agents gaullistes qui grenouillent sur place...

Le Général sort alors du silence. Accusant le régime de conduire par ses choix insensés la France vers les gouffres,

jouant de la menace d'un coup d'État militaire, il va s'emparer du pouvoir (« *Opération Résurrection* »).

Tout le monde l'ignore, mais dans cette entreprise l'ermite de Colombey est en contact avec les frères Dulles, respectivement secrétaire d'État américain et chef de la CIA. Leur plan est machiavélique : De Gaulle va feindre d'être acquis à la cause de l'unité franco-algérienne. Il va se réclamer de la fraternité et de la sauvegarde des territoires d'Afrique subsaharienne. Ainsi il mettra l'Armée et le peuple dans sa poche. A charge pour lui, une fois aux manettes, d'incurver progressivement sa ligne, pour finalement faire exactement le contraire : démanteler d'abord l'ensemble franco-africain pour mieux liquider enfin l'Algérie. En contrepartie, les Etats-Unis, leurs réseaux d'influence et leurs services secrets lui apporteront un appui discret mais efficace dans son coup d'État, et le garderont d'éventuelles oppositions y compris militaires. Ainsi puissamment aidé et protégé, De Gaulle pourra en finir avec l'Algérie et l'Afrique françaises. En assouvissant son programme secret de « dégagement » au nom de la « certaine idée » qu'il se fait de la France, De Gaulle comblera les vœux géostratégiques des Etats-Unis, puisqu'en larguant l'outre-mer africain, il rayera du même coup la France de la carte comme superpuissance.

Le scénario semble imparable. Et en effet, une fois revenu au pouvoir, le nouveau président donne le change comme prévu. Dans son fameux discours d'Alger, il exalte la fraternité et la fusion fraternelle des communautés européennes et arabo-berbères dans la France. Puis il annonce le « *Plan de Constantine* », vaste programme de développement accéléré de l'Algérie, en vue de l'Intégration politique et sociale de ses populations. Dans la foulée, au cours de l'été, il entreprend une tournée triomphale en Afrique subsaharienne. Le 28 septembre 1958, par référendum, l'extraordinaire Ve République égalitaire est plébiscitée en métropole aussi bien qu'outre-mer. Lorsque dans la foulée, en octobre, le Gabon demande à devenir un département français en

application de l'article 76 la Constitution, De Gaulle accepte, au grand désarroi de Debré. Par la suite, le Général négocie secrètement le ralliement à la France d'une partie essentielle du FLN de l'intérieur, avec le commandant Si Salah.

Après des mois de doutes, l'affaire Si Salah, qui détruit le FLN, achève de convaincre Debré et les Américains que De Gaulle a décidé de piétiner le « Plan Dulles ». Le torchon brûle entre Paris et Washington. Ce dernier accuse De Gaulle de dérive « fasciste » et, pour le discréditer, révèle le Plan, le pacte qui liait l'ermite de Colombey à la CIA et au Département d'État. A Paris, Michel Debré est sur le point de démissionner avec fracas. Il est arrêté et jeté en prison. A New York, une militante noire francophile, Elizabeth Law-Higgins, assassine Allen Dulles, chef de la CIA. Le destin du monde paraît basculer...

II.

Deuxième mouvement de la Révolution (1960-1965) ou le ministère Senghor

*Ô fin corail jailli du soir
Mi-Apollon puis mi-Vulcain
Tu transmuais l'or blanc ou noir
Griot tant français qu'africain*

Georges Perec

Le « grand tournant »

Amadou Hampâté Bâ note dans son célèbre *Journal d'Idylle*, en date du 23 novembre 1960 :

« Depuis deux ans et demi, le vent de l'Histoire balayait en bourrasques la terre de France. Les événements s'étaient succédé à un rythme enfiévré. D'abord les fastueuses journées du printemps 1958, la IV^e République renversée. Puis la Ve rugissante, l'Intégration déployée à travers toute l'Algérie. Et aussi, ce qui était moins prévisible, la Révolution immédiatement propagée au Gabon, en pleine Afrique équatoriale. En attendant le soulèvement glorieux accompagné par le Général. Jusqu'aux plus lointaines étoiles. »

Si le grand écrivain soudanais avait raison de souligner l'ampleur du chemin parcouru à l'intérieur, il convient de relever qu'à l'extérieur, la geste gaullienne, avec ses ricochets multiples, n'était pas en reste.

La phénoménale affaire Dulles avait défrayé la chronique, entraînant De Gaulle dans une attaque à la hache contre ses anciens alliés états-uniens. Certes, les attentats contre le président français avaient porté une ombre atroce au tableau, puisque la « *Citerne de Pontarlier* » avait emporté Yvonne de Gaulle dans une mort abominable. Mais sur ces entrefaites, l'assassinat d'Allen Dulles, perpétré par une étudiante noire francophile au physique exceptionnel, Elizabeth Law-Higgins, avait répondu à ce crime comme une vengeance divine. Certains l'interprétèrent même comme une pure et simple réponse du berger à la bergère. C'est-à-dire du SDECE à la CIA. Rétrospectivement, l'énigmatique formule lancée par de Gaulle en l'Église Saint-Sulpice le jour des funérailles de son épouse – « *Le monstre paiera* » – semblait avoir visé sans le nommer l'ignoble Allen Dulles, lui-même soupçonné d'être le vrai commanditaire de l'attentat de Pontarlier. Restait à prouver que Liza travaillait pour les services secrets français, ce qui, on l'a vu, ne fut jamais démontré.

Enfin, pour clore cette séquence politique d'une rare intensité, survint la chute de Michel Debré et de sa coterie pro-états-unienne. L'avènement du Premier ministre Léopold Sédar Senghor, le 22 novembre 1960, sembla porté par ce souffle bienfaisant.

Et Amadou Hampâté Bâ de conclure par ces mots sa chronique intime : « *Le cœur de la France du XXe siècle bat à présent au rythme de la marche auguste et triomphale du fils de Gorée sous la houlette du Père de Gaulle, comme jadis, aux confins du pays Téké, le sergent Malamine fut l'indispensable lieutenant de Pierre Savorgnan de Brazza accomplissant la transfiguration française sur le sol équatorial et, selon les mêmes voies, l'assomption africaine au septentrion.* »

Lapidaire, le Général préféra, quant à lui, parler de « *grand tournant* ». De fait, Michel Debré désormais évincé, il semblait que le nouveau régime pût enfin devenir lui-même.

Signe des temps, l'ancien chef du gouvernement, que *Le Canard Enchaîné* avait longtemps surnommé « *l'amer Michel* » ou « *Michou la colère* », recevait désormais dans presque toute la presse un sobriquet plus sardonique : le « *rat Micquet* ».

« *C'est un bien étrange pays que celui où un prince déchu est baptisé dans toutes les gazettes du nom d'un rongeur détestable* », note Ernest Hemingway dans ses *French-African books*.

Aux yeux de la plupart des observateurs, l'ancien chef du gouvernement apparaissait désormais comme « *l'obstacle qui avait trop longtemps nui à l'épanouissement du nouveau régime* » (*Le Figaro*). La nomination, à sa place, du poète, grand politique sénégalais, vieux militant anticolonialiste et père de la négritude, Léopold Sédar Senghor, était à ce titre lourde de symbole. Quelque peu provocateur et manifestement soucieux de convaincre qu'il percevait à jour le sens des événements, *Le Monde* titra, quatre colonnes à la Une : « *De Gaulle l'Africain nomme le Français Senghor à Matignon* ».

Autre indice de la sagacité du quotidien du soir, si l'éviction du « *rat Micquet* » et son inculpation avaient, dans un premier temps, remué le Tout-Paris journalistique et politique, les déroulements ultérieurs de l'affaire Debré furent désormais relégués au second et bientôt au troisième plan de l'actualité. En janvier 1961, le lecteur curieux devait farfouiller en page douze du journal pour parvenir à dégoter les derniers développements de ce triste épisode, platement rapportés par une petite main de la rédaction.

Avec l'arrivée de Senghor à Matignon, en quelques semaines, presque du jour au lendemain, le passé avait sombré dans d'insondables abîmes. Au député Raymond Schmittlein, De Gaulle confia : « *Atlas a agité ses bras de Polyphème, pour*

engloutir en un tournemain tout le vieux monde et en faire surgir un nouveau, le nôtre ».

Jamais sans doute depuis la Révolution française, la France n'avait connu gouvernement à la fois si progressiste, si dynamique et si audacieux. Et comme sous la Révolution près de deux siècles plus tôt, tant d'audace attisait les craintes et les haines les plus diverses, y compris internationales. Avec, toujours dans un rôle central, la perfide Albion, plus que jamais alliée à son excroissance monstrueuse, les États-Unis.

Comme le note l'historien Floris Wattel : *« Tout se passait comme si un immense râteau en forme de croix de Lorraine avait caressé le gravier de Colombey pour en relever les feuilles, mettre la terre à nue, en libérer l'âme des morts, afin de les laisser s'envoler par delà mers et monts, jusqu'à revenir porter un scintillement de lueurs sahariennes sur la ligne bleue des Vosges ; avant de se dresser soudain, de plein fouet, dans la figure de l'Amérique. »*

Corps et âme...

Le gouvernement Senghor : Départements en cascade

C'est dans ce contexte de subite amnésie et d'extraordinaire parfum de novation, de lutte à couteaux tirés avec les USA et, bien sûr, de complot, que fut constitué le deuxième gouvernement de la Ve République. Le Premier ministre Senghor, ancien député du Sénégal et, depuis 1959, ministre conseiller du gouvernement français, nomma l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, pourtant son vieil adversaire, ministre de l'Intérieur. Ce choix surprit beaucoup de monde. Le Général n'y était nullement étranger. *« La roue tourne »*, commenta ce dernier en conférence de presse, sa voix semblant chevroter au bord d'un fou-rire qui se propagea à l'assistance déconcertée.

Bénéficiant de tuyaux opportuns, plusieurs analystes décryptèrent dans ces combinaisons la marque du chef de l'État, et saluèrent « *la faculté du plus illustre des Français de réconcilier, par sa hauteur de vue, les rivaux d'hier* » (*France Soir*).

Léopold Sédar Senghor nomma également le Gabonais Léon Mba, l'artisan de la départementalisation, ministre de la Justice, l'Algérien Ferhat Abbas ministre des Affaires étrangères, le Guinéen Sékou Touré ministre de l'Économie et des Finances, les Métropolitains Jacques Soustelle, Georges Bidault et Raoul Salan respectivement ministre de l'Outre-Mer, ministre de l'Éducation nationale et ministre des Armées, ce dernier épaulé d'un secrétaire d'État aux Armées, le célèbre Grand-Croix Si Salah. Aimé Césaire, enfin, vieil ami de Senghor et compagnon de la négritude, était nommé ministre de la Langue et des langues françaises.

Daniel Lefeuvre note : « *Le ministère Senghor (1960-1965) fut marqué par la départementalisation progressive, mais rapide, de tous les territoires d'Afrique subsaharienne. Il est vrai que, dès 1958, le Gabon avait ouvert la voie...* »

Incontestablement, l'accession du Gabon au rang de département avait de quoi faire des envieux. L'effort consenti depuis un peu plus de deux ans avait permis, en un temps record, de doter ce territoire relativement vaste – la moitié de l'Hexagone – mais peu peuplé – à peine 500 000 habitants – d'infrastructures scolaires et hospitalières sensiblement équivalentes à celles de la métropole. Sur le terrain, tout n'avait pas été simple, mais l'autorité morale de Charles de Gaulle, conjuguée à la poigne de Léon Mba et des autres représentants gabonais tous devenus favorables à la départementalisation, avait fait des merveilles. La marche des événements eut pour effet de museler puis de dessiller les quelques esprits fâcheux et de galvaniser les optimistes. C'est d'ailleurs à cette époque que le Gabon reçut son surnom d'« *Algérie équatoriale* ».

Lors de son allocution télévisée du 31 décembre 1960, le président De Gaulle se félicita de ce que « *dans nos départements du Gabon, la totalité des enfants âgés de 4 à 13 ans* » étaient désormais scolarisés dans des conditions « *n'ayant rien à envier à celles dont jouissent les têtes blondes métropolitaines* ». « *Dans nos départements d'Algérie, ajouta le Général, la plus grande partie de nos enfants bénéficient approximativement, dès à présent, des mêmes résultats. Maxima debetur puero reverentia* (« *On doit le plus grand respect à l'enfance* »). »

Est-ce l'influence qu'exerçait sur le Général son Premier ministre, fin lettré, latiniste et helléniste distingué, familier des humanités classiques ? Toujours est-il qu'au tournant de l'année 1961, comme le relève Jean-Raymond Tournoux, « *le Président use de plus en plus des réminiscences latines et grecques*. » Lucrèce, Virgile, Horace venaient fleurir tour à tour ses discours aussi bien que ses confidences intimes. Comme si, dans l'esprit imprédictible de Charles de Gaulle, l'africanisation de la France allait de pair avec un retour au classicisme, selon des voies dont nous vivons aujourd'hui, en l'an 2019, les puissants nœuds et les mystérieuses connexions.

L'abbé Youlou s'enflamme, Senghor réagit

En 1958, la proclamation de la départementalisation gabonaise avait immédiatement déclenché envie et mécontentement au Congo-Brazzaville. Les murmures populaires furent pourtant assourdis par le silence marmoréen des autorités locales. Celles-ci appliquaient alors les consignes de Paris.

Deux ans plus tard, les choses avaient bien changé. Dans ce territoire qui jouxte le Gabon, les succès économiques et

sociaux de la politique gaullienne en Algérie frappèrent les esprits.

Plus encore, le développement accéléré du voisin gabonais exacerba les jalousies congolaises, dans le peuple autant que chez les élites. La bienveillance avec laquelle l'Élysée accueillit la « *Glorieuse de Soixante* » décida les autorités locales à sortir de leur réserve.

En privé, le bouillant Premier ministre congolais, l'abbé Fulbert Youlou, ne mâchait plus ses mots. Il fulminait de ne pas avoir opté, dès octobre 1958, « *pour la vertueuse départementalisation* ». La nomination de Senghor au poste de Premier ministre acheva de changer la donne, en desserrant les derniers freins.

« *Libéré et enhardi* » (Georges Chaffard), Youlou décida de « *tout mettre sur la table* ». À l'occasion de la conférence de presse donnée pour le deuxième anniversaire de son élection à la tête du gouvernement congolais, il accusa publiquement Matignon, « *alors dirigé par l'infect raton [sic] Debré* », « *d'avoir fait savoir sa préférence pour l'autonomie, et même de l'avoir imposée* ».

De son aveu même, le chef de l'Exécutif congolais s'était cru, « *comme les autres* », « *contraint de suivre cette invite venue d'en-haut* ». « *Heureusement* », précisa-t-il, « *Léon Mba [avait] défié la consigne et obtenu, grâce à ce coup de poker, ce qui sembla d'abord une exception inattendue devant nécessairement confirmer la règle* ».

C'est dans ce contexte de frustration de moins en moins rentrée, que les fameux « *Comités de Salut Public Africains* » (CSPA) fleurirent au Congo-Brazzaville, et firent rapidement tache d'huile dans la totalité des territoires d'Afrique subsaharienne. Profitant de ce mouvement qu'il se vantait d'avoir déclenché, le Premier ministre Youlou décida d'organiser, le 14 janvier 1961, un grand rassemblement à Pointe-Noire, la deuxième agglomération du pays.

Devant un public nombreux et réactif, du haut de sa tribune transformée en « *chaire électrique* » (*Le Monde*), le bouillant ecclésiastique excita comme un beau diable ses administrés. Pendant un prêche de plus de deux heures, le geste éruptif accompagné d'impressionnants glissements de voix, il exalta à grands coups de paraboles et d'exemples édifiants « *plusieurs siècles de la glorieuse geste franco-congolaise et franco-africaine* ». L'affreuse affaire Toqué et Gaud, la course sanglante de la colonne Voulet-Chanoine, les tirailleurs sénégalais dans les tranchées de Verdun ou en Provence, jusqu'au Docteur Schweitzer, tout était mis au crédit de la France, qui avait « *chaque fois châtié les criminels et offert sa lumière aux démunis, pour nous inspirer amour et dévouement* ». Aux limites de la transe, propageant sa passion à la foule prise à témoin, le prêcheur affirma que « *le dessein prophétique du roi Makoko et de Savorgnan de Brazza* » était « *précisément et minutieusement inscrit dans le sens de l'Histoire. Et c'est à nous que revient l'insigne honneur de l'enfin accomplir* », concluant son interminable homélie par la promesse de « *notre prochaine départementalisation, mes frères, mes chers compatriotes français* », déclenchant les hourras de la foules en délire.

Quarante jours plus tard, ce que tout le monde appelait ici « *la révolution française du Congo* » atteignit son apogée. Tandis que les CSPA quadrillaient le pays avec la bénédiction du Conseil de gouvernement congolais, au cours d'un nouveau rassemblement de masse organisé cette fois à Dolisie (Niari), Fulbert Youlou époustoufla son monde. Vêtu de sa soutane blanche, il se présenta, à la surprise générale, flanqué de Jacques Opangault et de Jean-Félix Tchicaya, les deux autres grands chefs politiques congolais réconciliés pour l'occasion. Dégoulinant de sueur, s'agrippant au micro « *comme un chanteur de rock'n'roll* » (*Le Monde*), l'indomptable abbé argua devant un public acquis à sa cause que le « *privilege de la départementalisation* » n'avait « *aucune raison d'être refusé à l'ancienne capitale* », allusion au statut de capitale de la France libre dont avait joui Brazzaville entre 1940 et 1943, que

Fulbert Youlou rappelait en toute occasion depuis l'automne 1960. Les cris, les chants et les danses saluèrent dans une scène d'euphorie collective son « *audace et [sa] remarquable clairvoyance* » (Jean-Félix Tchicaya)...

C'est donc un fruit mûr, presque talé, que le Premier ministre Senghor s'avisa de cueillir. Au lendemain du rassemblement de Dolisie, sur le perron de Matignon, le chef du gouvernement faisait face à une jungle touffue de caméras et de photographes. Lorsque le silence se fit enfin, il annonça qu'en accord avec le général de Gaulle, celui-ci ayant été « *particulièrement sensible aux arguments développés par le président Youlou en présence de MM. Opangault et Tchicaya* », les populations du Congo-Brazzaville seraient consultées « *dans deux mois, par voie de référendum* », afin de choisir librement le statut de leur territoire, comme « *elles* » le réclamaient « *depuis longtemps* » et « *comme le prévoit la Constitution* ». Senghor ajouta que, sur sa demande, le président de Gaulle avait également accepté que le Sénégal, « *mon pays d'origine, français depuis le XVIIe siècle* », fût également consulté à ce sujet « *dans des délais analogues* » car « *j'en sais nombreux les partisans* ». Même *L'Humanité* en resta coite.

C'est ainsi que six semaines plus tard, le 15 mai 1961, le Congo et le Sénégal furent érigés en départements, après des référendums insolents d'enthousiasme : le OUI l'emporta avec 99,4% au Congo et 99% au Sénégal. À l'annonce des résultats, face à la foule brazzavilloise transportée, Fulbert Youlou lança, triomphant :

« *Cette départementalisation française de notre Congo, mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes, je la proclame solennellement et universellement !* »

À Dakar comme à Brazzaville, une marée humaine envahit les rues. Sur les boulevards des grandes métropoles jusqu'aux places des plus petits villages, Congolais et Sénégalais bichèrent trois jours et trois nuits dans la liesse, exprimant leur

joie en tout lieu et à chaque instant. La source de ce bonheur : le « *rattachement à la Mère-Patrie* », selon le slogan repris par les pancartes que brandissaient les vieux soldats bardés de médailles. Ces mots désormais scandés par la foule, le Général les avait utilisés, on s'en souvient, le 22 février 1960, dans sa déclaration au lendemain des émeutes de Dakar :

« Après tout, avait dit le président de Gaulle, je ne puis reprocher aux manifestants, aux émeutiers de la Liberté, aux rattachistes quel que soit leur pays, de voir dans la France leur Mère-Patrie, puisqu'ils l'ont défendue sous mes yeux (...) pendant que nous résistions. »

Habile manière d'encourager les foules. La formule magique de « *N'Gol* » n'était pas tombée dans l'oreille de sourds. Ils avaient patienté, ils avaient obtenu. Et tous semblaient déterminés, comme Fulbert Youlou, à le faire savoir à l'univers entier.

Réaction en chaîne

Au lendemain du rattachement du Congo et du Sénégal, le 16 mai 1961, Barthélémy Boganda¹, chef du gouvernement de la Centrafrique, Diiori Hamani², Premier ministre du Niger, Félix Houphouët-Boigny, ministre de l'Intérieur, ministre d'État et chef charismatique de la Côte d'Ivoire, Sékou Touré, Ministre de l'Économie et des Finances et figure de proue de la Guinée, montèrent au créneau. Tirant argument des départementalisations congolaise et sénégalaise nouvellement proclamées, ils organisèrent une allocution commune à Paris, pour réclamer celle de leurs territoires.

Selon une mécanique désormais bien rodée, au nom du président de la République, le Premier ministre Léopold Sédar Senghor accueillit favorablement ces demandes, précisant que le Général estimait qu'il n'était « *pas possible de refuser à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, à la Centrafrique* [ancien

Oubangui-Chari] et au Niger ce qui avait été accordé à d'autres de nos anciennes colonies ». Le chef du gouvernement souligna que le président de la République avait rappelé que les populations, conformément à la lettre de la Constitution, seraient consultées par voie référendaire. Félix Houphouët-Boigny, Sékou Touré, Barthélémy Boganda et Diori Hamani approuvèrent chaudement, dans une nouvelle déclaration commune, « ce principe hautement démocratique ».

Trois semaines plus tard, le Niger, la Centrafrique, la Guinée la Côte d'Ivoire devinrent les quatrième, cinquième, sixième et septième départements d'Afrique noire par, respectivement, 97,7%, 98,3%, 99,7 et 99,8% de OUI. Des chiffres dénoncés par *L'Humanité* et *Témoignage chrétien* comme « dérisoires de trucage » et « qui démontrent que le bourrage d'urne atteint l'âge industriel ». *L'Express*, plus modéré, invoqua « les immanquables suspicions qu'inspirent des chiffres aussi caricaturaux ». À l'inverse, *Le Monde* salua un succès « époustouflant mais sans surprise », et *Europe 1* un « plébiscite presque absolu pour le tandem De Gaulle-Senghor ». De leur côté, les principaux titres états-uniens fustigèrent, à l'instar du *New York Times*, une « énième parodie démocratique dans l'empire français dont Charles de Gaulle est le dictateur autoproclamé ».

Par delà les polémiques, une machine était enclenchée. S'engouffrant dans la brèche, au cours de l'été 1961, le schéma se reproduisit à l'identique pour le Tchad et le Bénin, présidés respectivement par François Tombalbaye et Hubert Maga.

Au cours de l'année 1962, la totalité des autres territoires de l'ancienne Afrique occidentale française (Haute-Volta, Soudan, Mauritanie), Madagascar et enfin, en 1963, les territoires sous mandat (Cameroun et Togo), réclamèrent, eux aussi, le « rattachement ». Après référendums en bonne et due forme, tous obtinrent la départementalisation convoitée, avec des majorités chaque fois écrasantes. Leurs principaux chefs

politiques furent élus dans la foulée députés à l'Assemblée nationale.

« *Jamais le mot démocratie n'a eu tant de sens* », déclara De Gaulle à la télévision, pour clore cette séquence incontestablement exemplaire.

Le Plan Senghor-Bidault pour l'Éducation

Du moment que le peuple en est d'accord, si les questions institutionnelles peuvent se régler, pour ainsi dire, d'un trait de plume, il en va en revanche tout différemment du déploiement de l'Histoire.

La « *fusion* » franco-africaine appelait des travaux titanesques, que beaucoup jugeaient hors de portée d'une France sortie épuisée de la première moitié du siècle. La métropole portait encore, dans sa pyramide des âges, les stigmates de la terrible saignée de 14-18. Or pour tenir les promesses de la République de 58, de vastes moyens humains devaient être organisés, affectés, mais aussi financés. À commencer par le premier volet du dessein gaullien : l'éducation « *de tous les garçons et de toutes les filles* », comme le précisaient de façon systématique les circulaires ministérielles.

« *Il ne sera guère simple de scolariser tous les enfants qui doivent l'être, car dans les neuf dixièmes de nos départements ultramarins, bien trop peu fut prévu jusqu'à nous* », avait averti le Général, en confiant à Senghor et Bidault ce qu'il qualifia de « *mutation d'un désert aux rares oasis en vaste serre végétale luxuriante et chatoyante* ». Ce disant, il décochait une flèche au précédent régime. Avant de conclure d'un vigoureux : « *Au travail, Messieurs ! C'est la jeunesse d'une nation entière qui maintenant vous est confiée, pour l'instruire dignement et la former au diapason !* ». « *Dieu soit*

loué », avait précisé De Gaulle, pragmatique, « *sous les climats chauds, la construction exige moins de moyens que sous les frimas d'Europe* ».

« *Il faudra faire preuve d'imagination, utiliser au mieux les moyens du bord* », expliqua le Président lors du Conseil des ministres du 11 janvier 1961, annonçant qu'il veillerait « *personnellement* » à ce que les milliers de salles de classe nécessaires fussent « *autant que possible, construites à des prix modestes* ». Ce « *vaste chantier* », ajouta-t-il, permettrait « *de fournir du travail à beaucoup de nos concitoyens aujourd'hui inactifs, dans le cadre d'un effort collectif où se jouera l'avenir et s'incarnera la République* ». « *Ce supplément d'âme n'est pas une toquade, lorsque l'effort requis est ce qu'il est* », conclut De Gaulle.

Quant aux enseignants, avait encore expliqué le Général, il leur serait demandé « *l'abnégation d'un apostolat* » et « *la souplesse* » qu'exigeait « *l'exercice du métier* » en « *ces terres reculées de la Province ultramarine* ».

Lancé en 1960, le programme Senghor-Bidault permit, à partir de 1965, de fournir à plein régime des milliers de professeurs qui furent dès lors disponibles pour poursuivre l'effort de scolarisation, y compris dans les nouveaux territoires ayant accédé à la départementalisation. Ainsi le nombre moyen d'élèves par classes put être ramené, à partir du milieu des années 1970, à des niveaux plus raisonnables, c'est-à-dire comparable à ceux en vigueur en métropole (une trentaine d'élèves par classe en l'an 2019).

Le grand photographe Cartier-Bresson immortalisa la réalité de cette politique, dans un célèbre cliché où dans une salle de classe de Cotonou, le Général, immense, se penche sur de minuscules enfants de toutes couleurs qui l'entourent, pour les embrasser pendant que l'un d'entre eux écrit simplement au tableau : « *Vive la France* ».

Le ralliement de Ruben Um Nyobè

Parmi toutes les départementalisations organisées sous le ministère Senghor, la plus inattendue fut sans doute celle du Cameroun. Elle ne fut pas la moins saisissante. Dans ses *Mémoires*, Léopold Sédar Senghor rapporte la fine analyse à laquelle le Général se livra devant lui le 5 décembre 1960, dans le Salon doré, alors que s'esquissaient ses projets camerounais :

« Avant 1958, au Cameroun comme ailleurs, la IV^e République s'obstina à refuser l'égalité politique. En réaction, le Territoire [camerounais], sous la double influence des Soviétiques et des Anglo-Saxons, s'était en partie révolté. Pour contenir les mécontentements légitimes, mes prédécesseurs choisirent, comme d'habitude, la répression. (...) Le pays bamiléké et le pays bassa devinrent, dans ce contexte calamiteux, les principaux foyers d'insurrection anticolonialiste dans notre Afrique noire. Un maquis se constitua, de nombreux assassinats furent commis. Les rebelles, comme la police et l'Armée, s'inspiraient des méthodes éprouvées par chacun des camps en Algérie. Et comme en Algérie, aux assassinats des notables partisans de la France et aux massacres des villageois refusant de s'acquitter de l'impôt "révolutionnaire", aux attentats multipliés répondaient les ratissages, la torture et les opérations de "pacification", avec leur lot de crimes sordides et de villages rasés. (...) A contrario, j'ai voulu pour notre Cameroun, comme pour tous nos territoires d'outre-mer, une action publique à la fois novatrice et généreuse. Avec nos amis [André-Marie] Mbida et [Ahmadou] Ahidjo, les choses ont évolué dans la bonne direction. La rébellion, du même coup, naturellement, a beaucoup reflué. Votre nomination va encore accentuer le phénomène. Il convient d'en profiter, en appelant dès à présent Ruben Um Nyobè à venir en conférer avec nous. »

Une fois de plus, le génie gaullien avait vu juste. Il ne fallut pas plus d'une semaine pour que le 11 décembre 1960, à la

stupéfaction générale, le chef charismatique de l'insurrection, Ruben Um Nyobè, sortit de la clandestinité.

Dans une allocution demeurée célèbre, le chef des maquisards « *kamerounais* » déclara :

« La France semble avoir compris qu'elle faisait, et depuis bien longtemps, entièrement fausse route. Le général de Gaulle, chef prestigieux que nous respectons et que nous écoutons avec la plus vive attention depuis la guerre [1939-1945], semble avoir compris ce que veut l'Afrique. Ami de ses traditions de paix, de respect et d'ouverture, le président de la République française paraît avoir entendu notre continent, dans la profondeur de ses aspirations. Je le redis avec force comme je l'ai toujours dit : nous n'avons rien à reprocher au peuple français. Notre combat pour l'indépendance totale et immédiate garde tout son sens face à l'impérialisme colonialiste. La IV^e République usurpait le nom de France et trahissait la France, comme l'a souvent dit le général de Gaulle, et comme nous l'avons toujours pensé nous-mêmes. Or nous revient la responsabilité de le constater : ce combat, hier si juste, n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Dès lors que la France est redevenue elle-même et qu'elle le prouve, c'est-à-dire quand notre France se rappelle que tous ses habitants sont des citoyens égaux en devoir comme en droit, et que la couleur de peau n'a aucune importance là-dedans. C'est un très grand message au monde qu'a lancé le président De Gaulle. Nous le soutenons de toutes nos forces, nous, Camerounais, car je veux écrire à nouveau, désormais, le nom de notre pays avec un "C" français. (...) C'est avec confiance, mais non sans vigilance, que l'UPC choisit ce jour de déposer les armes et de se rallier à la Ve République, c'est-à-dire à la France. Non pour se soumettre, non pour se démettre, mais tout au contraire pour poursuivre le combat avec elle, en nous alliant à elle, puisque désormais nous sommes entièrement elle, et elle, entièrement nous, comme l'a dit le grand Charles de Gaulle. Je vous demande à tous de méditer cela. Bien entendu, les députés camerounais iront siéger, en toute loyauté, à l'Assemblée nationale, à Paris. Pour participer à l'édification de ce qui,

nous n'en doutons pas, sera bientôt l'une des plus belles nations du monde, par delà les races, les cultures et les religions. Pour donner une leçon et un exemple à la planète entière, aux cinq continents. Plus que jamais, nous avons la conscience aiguë que l'univers nous regarde et gravite autour de nous, nous qui sommes enfin ensemble, unis dans la fraternité et dans la paix. »

Ralliée par Ruben Um Nyobè, la politique du tandem De Gaulle-Senghor produisit, au Cameroun, des effets psychologiques peut-être encore plus puissants que sur le reste du continent. Les JEUCAFRA, organisation camerounaise pro-française créée dans les années 1930, se reconstituèrent, en reprenant les attitudes rattachistes déjà souvent observées ailleurs. Deux ans et demi plus tard, en février 1963, Ruben Um Nyobè, devenu entre-temps président du Conseil de gouvernement du Cameroun, demanda à son tour la départementalisation.

Bien entendu, après le ralliement à la France de Ruben Um Nyobè, figure de proue historique et charismatique de l'indépendantisme camerounais, sa demande de départementalisation, bien qu'intervenant après celles de tous les autres territoires africains de la République, fit à nouveau l'effet d'une bombe dans le Landerneau planétaire. En particulier du côté de Moscou, dont le rebelle camerounais avait longtemps été l'une des plus brillantes créatures, mais aussi à Leipzig, en République démocratique allemande (RDA). Sans oublier, bien sûr, Washington.

Le 15 mars 1963, la départementalisation du Cameroun fut approuvée par les populations camerounaises, avec un chiffre record : 99,99% de OUI.

Les chancelleries furent prises de panique : où s'arrêterait le phénomène de Gaulle ? En l'espace d'à peine cinq ans, prenant tout le monde à contre-pied, l'ermite de Colombey avait fait basculer la totalité des anciennes colonies africaines de la France, sans exception, mandats compris, dans la départementalisation. Même Madagascar avait suivi le mouvement, en

obtenant ce statut, en novembre 1962, devançant le Cameroun de quelques mois.

Désormais, plus d'un tiers des députés du Palais-Bourbon, à Paris, étaient délégués par l'Afrique subsaharienne, quand plus d'un sur dix représentaient l'Algérie. En somme, si l'on additionnait ceux du Nord à ceux du Sud du Sahara, les députés d'Afrique, dont une cinquantaine d'origine européenne ou syro-libanaise, constituaient presque la moitié des 579 députés de l'Assemblée nationale française. Où cela s'arrêterait-il ?

La « *French-African fever* » (« *fièvre franco-africaine* »)

Si Cléo, muse de l'Histoire, est une divinité inventive et pleine de ressources, elle aime souvent à se baigner dans le même fleuve. Pour toutes les anciennes colonies d'Afrique noire, un schéma identique s'était répété. Chaque fois, la départementalisation provoqua un afflux massif de population en provenance de métropole. Selon les cas, plusieurs dizaines de milliers, parfois plusieurs centaines de milliers de métropolitains vinrent s'établir dans les provinces d'Afrique. Deux exemples permettent de donner un aperçu de ces mouvements et de prendre la mesure du phénomène.

En haut de tableau, la Côte d'Ivoire, département le plus attractif d'Afrique subsaharienne, véritable poumon économique de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Entre 1960 et 1965, quelque 20 000 fonctionnaires vinrent s'y établir, ainsi que 80 000 « *immigrés* » métropolitains. Au cours des cinq années suivantes, entre 1965 et 1970, 120 000 autres, dont 15 000 fonctionnaires, les rejoignirent. À l'autre extrémité du classement, au Tchad, c'était seulement un total de 10 000 métropolitains qui s'étaient installés pendant la même période 1960-1970. Ce qui n'empêcha pas le Conseil des départements tchadiens d'aborder la décennie 1970 avec optimisme, car

« *l'essor de la région se traduit déjà par une augmentation constante des flux migratoires venus de métropole et du reste du pays* », expliqua François Tombalbaye, manifestement très satisfait.

Dans des conditions politiques, économiques, sociales et humaines à ce point favorables, fallait-il vraiment s'étonner que l'onde de choc se propageât bien au-delà des frontières de l'ancien empire français ? Au gré de ce que la presse anglaise qualifia d'abord ironiquement de « *French-African fever* » (« *fièvre franco-africaine* »), la passion francophile fleurissait à travers tout le continent. En particulier dans les pays limitrophes de la France, au Congo belge, au Ruanda et au Burundi, mais aussi dans l'Afrique portugaise...

Au grand dam des services de Sa Majesté, l'Afrique britannique elle-même n'était pas épargnée par l'étrange syndrome. Kwamé Nkrumah, *leader* historique du Ghana (ex-Côte de l'Or), défenseur jaloux et emblématique de la fierté et de l'indépendance africaines, parlait de plus en plus favorablement de Charles de Gaulle.

Lors d'un entretien avec Jacques Soustelle en 1965, le Ghanéen n'hésita pas à définir le président français comme « *a fantastic african sunlight* » et son Premier ministre Léopold Sédar Senghor comme un « *great Frenchman* ». « *Le président Nkrumah sait la rhétorique gaullienne sur le bout des doigts, il ne lui manque plus que la légion d'honneur* », persifla *Le Canard enchaîné*.

Traversant enfin l'Atlantique, dès la fin de l'année 1960, l'exemple français, ou plutôt franco-africain, avait propagé ses vertiges jusqu'en Amérique. L'action de la jeune essayiste Elizabeth Law-Higgins n'y était pas étrangère. Depuis l'assassinat d'Allen Dulles, la justicière francophile était devenue l'héroïne de la communauté noire états-unienne. Sous son influence, ses porte-parole comme la foule anonyme citaient de plus en plus souvent la France en exemple, pour mieux fustiger la ségrégation à laquelle les WASPs états-uniens semblaient

indécrottablement attachés. La « *French-American fever* » couvait sur les rives du Mississippi et de l'Ohio...

Liza Liberty

À bien des égards, le personnage d'E. Law-Higgins reste une énigme historique à peu près aussi insoluble que le mystère C. de Gaulle. Nombre d'ouvrages ont tenté de percer ce que Serge Bromberger a appelé « *le casse-tête élizabéthain* ». Sans prétendre tout expliquer, nous espérons apporter notre part de lumière dans la nuit.

D'un tempérament passionné, étrangement belle avec ses traits plus indiens qu'africains et sa peau très noire, d'un noir de jais aveuglant, portée à l'enthousiasme autant qu'à la révolte, telle était la figure sublime d'Elizabeth Law-Higgins, immortalisée sur la pellicule photographique et devant l'Histoire.

Engagée depuis sa prime adolescence dans la lutte pour les droits civiques sur les rives de son Mississippi natal, une grand-mère haïtienne lui avait dès sa petite enfance transmis l'admiration de Toussaint Louverture. Élève surdouée, parlant couramment huit langues dont le séminole, le oulof et le lingala – elle avait appris ces deux derniers idiomes dans des ouvrages français –, elle s'était mis en tête, après être sortie diplômée à vingt-et-un ans de l'université noire Lincoln de Pennsylvanie, de préparer à Paris une thèse de doctorat sur « *Saint-Domingue (Haïti) dans la Révolution française* ».

Pour les besoins de ses recherches, la jeune étudiante passa d'abord six mois complets en France, dans les bibliothèques et les archives nationales aussi bien que « *sur le terrain* ». Elle estimait qu'il lui fallait « *explorer la mémoire de ce peuple [français] aussi bien que ce peuple lui-même* », auquel « *Toussaint était si fier d'appartenir* », afin de « *démêler s'il avait eu raison ou tort* ». De l'automne 1958 et au printemps 1959, sa vie fut ainsi partagée entre la capitale et la province.

Un long périple la conduisit ainsi, en séjournant aussi dans les villages, à Lille, Bordeaux, Lyon, Toulouse. Et bien sûr au fort de Joux, dans le Jura, la prison glacée où Toussaint finit tragiquement sa vie, victime de la trahison et du cynisme napoléoniens. Dans la cellule où son héros avait vécu une lente agonie, Liza avait apposé ses mains sur les murs et vécu « *une sorte d'illumination pascalienne* ». Il est vrai que de son aveu même, au cours du voyage qui la conduisit aux quatre coins du Pays, Elizabeth Law-Higgins fut stupéfaite d'être reçue partout « *simplement comme une femme, jamais comme une négresse, ou alors pour m'en flatter* », ne suscitant « *le plus souvent qu'une curiosité bienveillante et amicale* » au point d'avoir « *pour la première fois de [sa] vie, l'impression d'être simplement une femme* ». Comme beaucoup d'États-Uniens noirs avant elle³, la jeune intellectuelle tomba éperdument « *amoureuse de la France* ».

Le hasard avait voulu – mais était-ce vraiment un hasard ? – qu'au moment même où Elizabeth Law-Higgins y séjournait, la France organisait, sous la houlette du Général, l'égalité et la fraternité avec ses anciennes colonies d'Afrique. Comme elle l'écrivit dans son magistral ouvrage *The Marvellous Power of France* (« *Le Pouvoir Merveilleux de la France* »), les événements en cours étaient « *moins l'œuvre d'un homme que celle d'une nation tenant à elle-même autant qu'à tous ses enfants ses promesses multiséculaires.* »

The Marvellous Power of France, le livre enflammé que la jeune chercheuse avait tiré de ses expériences parisiennes et provinciales, provoqua, à partir de l'automne 1959 et tout au long de l'année 1960, un scandale outre-Atlantique. Elle y exposait ses réflexions sur l'histoire, mais livrait aussi des expériences plus personnelles, notamment sa découverte de l'« *extraordinaire amour des Africains pour la France et des Français pour les Africains* », qu'elle étayait de témoignages d'étudiants subsahariens ou maghrébins rencontrés à Paris ou d'anciens combattants croisés au cours d'une commémoration, ou encore de Français de l'Hexagone, de toute classe et de toute condition. Les uns chantant leur amour de la France et les

raisons de cet amour, les autres faisant l'éloge de l'homme africain comme d'un « *modèle de bonté et d'intelligence* ». L'ouvrage fut immédiatement traduit en français et publié aux éditions Plon en novembre 1959. « *Un essai, ou plutôt une méditation tout en hauteur, en acuité et en clarté, doublé d'une enquête passionnante et bouleversante d'humanité, une très belle idée de cadeau de Noël* » affirma *Paris Match*, début décembre 1959, avec en couverture le portrait d'Elizabeth Law-Higgins, sourire *ultrabright* et chignon triomphant, une pluie de confettis bleus, blancs et rouges laissant apparaître un titre unique en lettres capitales jaune d'or : « *ELH* ».

En quatre cents cinquante pages dantesques et cristallines, la jeune essayiste états-unienne semblait avoir compris en profondeur et surtout anticipé de façon pénétrante les desseins du Général. Chantant les louanges de la politique révolutionnaire qu'il avait lancée dans les territoires africains, elle exaltait « *la liberté, l'égalité et la fraternité, source et clef politique de toute question, dont la Patrie des Droits de l'Homme est depuis longtemps le nom* ». Quoique républicaine convaincue, dans le tableau grandiose qu'elle brossait de la France, Elizabeth Law-Higgins rendait également hommage à l'Ancien Régime, au cœur duquel elle décelait « *le fil rouge de l'humanisme français, la vraie âme [true soul] de la France par delà les systèmes politiques et les époques, depuis au moins Montaigne, mais déjà perceptible dans son rapport traditionnellement et précocement hostile au servage et, partant, à l'esclavage, qu'elle fut la dernière à se résigner à pratiquer et, terre émancipatrice, la première à abolir* ».

Dans ce que *Le Figaro* qualifia de « *chef-d'œuvre* », la jeune passionaria défiait la bienséance et ne reculait devant aucun iconoclasme. Dans le chapitre IV passé à la postérité sous le nom de « *Chapitre des Égaux* », elle allait jusqu'à verser le *Code Noir* au crédit de la monarchie française. « *ELH* » expliquait que le *Code Noir* avait « *d'une part, amélioré le sort des esclaves de Saint-Domingue* » et, d'autre part, « *dissocié la race de l'appartenance à la France comme*

sujet libre du roi. Être noir n'empêchait nullement d'être Français à part entière, et donc sujet du Roi ». À telle enseigne, précisait-elle, que « le roi de France devait en grande partie au Code Noir l'immense popularité et le prestige dont il jouissait auprès des esclaves de Saint-Domingue, amour qui explique que, jusqu'au miracle Toussaint, les Nègres des Antilles n'embrassèrent guère une révolution qui s'en prenait au souverain protecteur. »

Toujours défiant l'orthodoxie, Elizabeth Law-Higgins qualifiait la révolution franco-haïtienne – le cœur battant de sa recherche doctorale – de « *chapitre-clef de l'Histoire du monde* ». À l'appui de cette assertion, elle démontrait que « *Toussaint Louverture enracina son patriotisme français nègre dans la double influence de la France de l'Ancien Régime, celle qui avait fait le Code Noir protecteur et humanisateur [humanizer] des esclaves, et de la France républicaine, née la nuit du 4 août 1789, première nation qui abolit l'esclavage en déclarant tous les hommes de l'univers égaux en droit.* »

C'est somme toute logiquement qu'Elizabeth Law-Higgins en arriva à sa conclusion. Le 21 novembre 1960, à New York, allongé sur le trottoir de Central Park, le corps criblé de balles, Allen Dulles, chef de la CIA, vit se pencher sur lui des lèvres tout sourire qui prononcèrent le nom de Toussaint Louverture. Et sa tête explosa.

L'affaire Dulles (suite)

La « *negroe francophilie* » états-unienne se développa et entra dans sa pleine expression à l'occasion du procès d'Elizabeth Law-Higgins. Au cours des années qui suivirent, le phénomène ne fit que s'amplifier.

Depuis qu'Elizabeth Law-Higgins avait mis un point final à la carrière criminelle d'Allen Dulles, de Boston à San Fran-

cisco, de la Nouvelle-Orléans à Chicago, les ghettos noirs la surnommaient « *Free Liz* » ou « *Lily L. for Liberty* ». A contrario, elle était devenue la bête noire (« *bete noire* ») des milieux blancs états-uniens, hormis la poignée de progressistes que comptait ce malheureux pays. Les journaux wasps appelaient à « *un verdict exemplaire* » pour celle qui avait assassiné « *le très respectable Allen Dulles [very respectable Allen Dulles]* » (*New York Times*). La peine de « *la folle sanguinaire [crazy bloodthirsty]* » (*Los Angeles Times*) ne pouvait être que capitale. Le *New York Herald Tribune* allait jusqu'à affirmer qu'« *aucune sanction ne saurait laver [wash] la barbarie de la sanglante [bloody] Law-Higgins* ».

Ce déchaînement bestial scandalisa bon nombre d'éditorialistes français. *Le Monde*, *L'Écho d'Alger*, *L'Aurore*, et même, c'était un peu une surprise, *L'Humanité* et son compère *Témoignage chrétien*, dénoncèrent l'atmosphère de « *lynchage* » qui régnait outre-Atlantique. Prenant le contrepied de leurs confrères états-uniens, les éditorialistes français se passionnèrent pour le destin de « *Liza* » cette « *femme d'exception* » (*Le Monde*), cette « *innocence devenue vengeresse* » (*Le Courrier picard*) qui avait « *accepté tous les risques pour résister à l'oppression orchestrée par un régime anachronique et raciste* » (*Bangui-Jour*).

Quant à Allen Dulles, son cadavre encore chaud ne lui valut aucune indulgence. Dans les mêmes colonnes de la presse française, métropolitaine aussi bien qu'ultramarine, le chef défunt de la CIA était traité tantôt de « *parrain mafieux d'envergure intercontinentale* » (*Dakar-Matin*), tantôt de « *faiseur de putsch en Amérique latine et ailleurs* » (*La Voix du Nord*), dont la psychologie présentait un « *subtil mélange de cupidité, de complexe de supériorité racial et de racisme tout court* » (*France Observateur*). *L'Humanité* se fendit de couplets ravageurs contre le « *l'immonde Dulles, maître ès dictatures et esclave du dieu dollar* », qu'elle qualifia de « *vampire assoiffé du sang des damnés de la terre* », de « *prince du crime* » et d'« *ennemi du genre humain* ».

Plus subtilement, le quotidien *Le Monde* rappela que, de son aveu même, Allen Dulles et son frère John Foster avaient appuyé en France le putsch de 1958, comme ils le faisaient « *ordinairement au Sud de "leur" continent* », afin d’instaurer « *dans l’intérêt bien compris des capitaux américains avec lesquels leurs propres intérêts privés se confondaient plus souvent qu’à leur tour* », un « *régime de trahison de la démocratie, au détriment des populations les plus déshéritées (...) au profit exclusif des USA* ». Et *Le Monde* de conclure, emphatique, que « *seul un grain de sable dans le mécanisme, mais quel grain de sable, un grain de diamant* » l’en avait empêché : manière élégante de signifier qu’une fois aux affaires, Charles de Gaulle avait habilement contrecarré les stratèges de Washington...

*

* *

Le 15 novembre 1961, à l’unanimité, le gouvernement et le parlement français réclamèrent officiellement la grâce d’Elizabeth Law-Higgins. Le Bachaga Boualam, président de l’Assemblée nationale, Gaston Monnerville, président du Sénat, et Léopold Sédar Senghor, Premier ministre, cosignèrent avec Charles de Gaulle la lettre envoyée aux présidents Eisenhower et Kennedy, nouvellement élu, demandant la « *sauvegarde* » de « *Lizbeuphe* », selon l’accent gaullois. L’Élysée annonça au même moment que le Général prendrait la parole publiquement dès le lendemain.

La communication fut spécialement retransmise à la télévision, en direct du Salon doré. Assis à son bureau, vêtu en civil, un œillet rose à la boutonnière, le président De Gaulle se déclara « *disposé à accorder l’asile politique à Mademoiselle Law-Higgins* », et mit « *très amicalement mais fermement en garde ceux qui s’imaginent pouvoir terrasser les héros et occire les saintes, par nature immortels* ».

« *Même les paroles des géants peuvent se perdre dans l’oreille du fou* » avait annoncé André Malraux. La « *prophétesse de l’Égalité* », selon le mot du président français,

fut donc condamnée à mort et exécutée le 30 novembre 1961. Son supplice, sur la chaise électrique, acheva de révolter l'opinion publique mondiale.

Comme pour exaspérer davantage une opinion publique déjà chauffée à blanc, *Paris Match*, *Ici Paris* et *France Dimanche* décrivent le « martyr » de « Liza » sous ses aspects les plus abominables ou les plus techniques. *France-Soir* révéla que, quelques mois avant son supplice, Elizabeth Law-Higgins s'était confiée à Martin Luther King. Elle lui avait demandé, affirmait le quotidien, qu'une fois « supprimée », ceux qui voudraient honorer sa mémoire le fissent, non pas à la date anniversaire de sa passion, mais « *au jour de l'exécution du monstre Allen Dulles* ». L'auteur de l'article, un jeune journaliste du nom de Philippe Labro, qui n'hésitait pas à se déclarer « *bouleversé par cette immolation affreuse de notre Liza* » prédit à ces commémorations futures « *l'ampleur d'un raz-de-marée* ». La suite lui donna raison...

De leur côté, Moscou et Pékin agissaient comme si l'affaire Law-Higgins valait autorisation pour assouvir l'anti-américanisme le plus primaire. Les millions de morts du stalinisme, la dictature soviétique et ses goulags, les océans de victimes du maoïsme semblaient de peu de poids au regard de la « *passion d'Elizabeth Law-Higgins sur la chaise électrique, cueillie dans la fleur de ses vingt ans* », selon l'éditorial en forme d'oraison funèbre, filant pour l'occasion la métaphore christique, publié dans la *Pravda* le lendemain du supplice...

L'hommage de la République à « *Liza* »

À l'appel du Premier Ministre Senghor, une foule immense s'était rassemblée place de la République, à Paris. Au moins un million de personnes avaient convergé, pour clamer leur révolte et leur souffrance devant « *le crime des crimes* » (*Le Figaro*).

À quinze heures précises, plus un mètre carré de bitume n'était visible sur la place et les artères. Précédées d'une nuée de motards, cinq DS noires entrèrent au ralenti sur la place envahie par le monde, et avancèrent lentement jusqu'à la tribune. Un murmure s'éleva. Entièrement vêtu d'une queue-de-pie noire, le Général, très sombre, sortit du quatrième véhicule. Les yeux baissés, il monta à la tribune dans un silence religieux. Au premier rang des manifestants innombrables, on reconnaissait Juliette Gréco au bras de Miles Davis arrivé la veille spécialement de New York, Serge Reggiani dévasté de douleur et qui frappa un photographe, Françoise Sagan en larmes dans une salopette claire un peu tachée, Yves Montand et Simone Signoret particulièrement éprouvés, ou encore Marina Vlady, tremblante dans une petite robe noire exquise, un châle brodé négligemment jeté sur les épaules.

Plus un son ne s'entendait sur la foule. Au micro, le président de la République, le teint d'une inquiétante pâleur, semblait de granit. Après un long silence, il se mit à parler. Son timbre, inhabituel, à la fois très grave et légèrement éraillé, prenait plus de profondeur encore en se répercutant en échos sur les façades. Mué en calme conteur, De Gaulle narra longuement la vie et l'œuvre de Liza Law-Higgins, sa jeunesse dans « *le Mississippi hideusement ségrégationniste* », son « *séjour merveilleux et brillant à Paris et en province, où le naturel égalitaire du peuple français, la sympathie dont lui témoignèrent tous ceux qui la croisaient, lui réchauffa le cœur, et la galvanisa plus encore contre l'injustice qui régnait dans*

son pays », jusqu'à son « *geste héroïque et libérateur* ». Le fondateur de la Ve République dénonça son « *assassinat* », accusant « *nommément* » « *l'autre Système* » d'avoir commis « *un crime odieux qui est à la fois un crime contre une femme admirable et un crime contre l'humanité, puisqu'il fut commis au nom de l'oppression sous l'empire de l'ignominie* ». La foule était parcourue de cris vengeurs. D'un geste de la main, le Général ramena le calme. Il annonça que le nom de « *l'héroïne universelle* », « *ici, à Paris* », serait désormais accolé à celui de « *la plus belle avenue du monde* ». « *Ainsi nous rebaptiserons nos Champs-Élysées, pour les appeler désormais Champs-Élysées-Elizabeth-Law-Higgins.* » À cette annonce, une rumeur approbatrice monta vers le ciel.

Pour clore la cérémonie, une longue minute de silence fut ensuite observée, ouvrant un instant de très forte émotion sur la place de la République, qui n'était plus qu'une mer de têtes figée dans le recueillement.

Le lendemain, dès l'aube, malgré les protestations officielles de Washington, tous les panneaux de la grande artère parisienne qui mène à l'Arc de Triomphe furent scrupuleusement remplacés.

L'affaire Spellini

C'est une semaine après ces événements terrifiants que Charles de Gaulle procéda à l'inauguration officielle de l'avenue des « *Champs-Élysées-Elizabeth-Law-Higgins* ».

Ce 8 décembre 1961, sous un ciel d'hiver gris foncé encombré de gigantesques nuages, tandis que d'étincelantes colonnes de soleil tombaient de la voûte céleste enténébrée, chaudement vêtu d'un élégant manteau clair de cachemire rehaussé d'une longue écharpe noire, Charles de Gaulle se rendit d'abord au Panthéon, où il avait souhaité que les noms d'Elizabeth Law-Higgins et de Toussaint Louverture, « *qu'elle*

aimait tant », fussent inscrits l'un en face de l'autre sur les murs de la crypte.

Depuis trois ou quatre mois, à la faveur de l'affaire Law-Higgins, le grand poète Louis Aragon se montrait de plus en plus favorable au Général. Il fut chargé par le Premier ministre d'écrire les quatre vers qui seraient gravés dans la pierre. « *En hommage à Liza* » lui avait simplement dit Senghor, pour toute indication de poète à poète.

Après, selon la légende, sept nuits de labeur fiévreux, Aragon livra au monde les vers tant attendus :

*Discernant sous le derme épais du faux-sembant
L'ivoire au cœur du jais, le noir au sein du blanc,
Tu recueillis la rose et le lys, la jacinthe
Pour ta France adorer, vierge héroïne sainte*

Le Général, dans l'ombre sépulcrale du caveau des grands hommes, lut au micro celui qu'on appelle depuis « *le Quatrain sublime* ». Une douzaine de haut-parleurs, disposés tout autour du Panthéon, portèrent la voix présidentielle aux oreilles de l'immense foule massée aux abords du temple de la République et dans toutes les rues environnantes, qui put ainsi participer dans l'instant à l'hommage. De Gaulle répéta sept fois de suite le quatrain, si plein d'émotion que des milliers de bouches se mirent à leur tour à égrener les mots, en une sorte de prière collective. Léon Zitrone, qui commentait la retransmission en direct pour la RTF, joignit sa voix au chœur.

L'après-midi, le Général troqua son costume civil pour un uniforme militaire. Le cou toujours ceint de la longue écharpe noire, son bel et vieux visage empreint d'une solennelle gravité, il remonta à pied l'avenue des Champs-Élysées-Elizabeth-Law-Higgins, déjà surnommée par les Parisiens « *les Champs-Eliza* ». Au pied de l'Arc de Triomphe, le silence le plus absolu accueillit le grand homme. D'une main lente, toujours sans mot dire, il ralluma la flamme du soldat inconnu. Puis il se recueillit durant de longues minutes en une prière

silencieuse. Plusieurs éternités déployèrent leurs ailes. Place de l'Étoile, De Gaulle, toujours très sombre, serra des centaines de mains. Quelques applaudissements échappèrent aux admirateurs, bientôt grossis par les cris des enfants. Les « *Vive Liza !* » se mêlaient aux « *Vive la France !* » et « *Vive le Général !* » Un sourire bienveillant illumina alors son doux visage.

C'est sur ces entrefaites qu'à trois mètres, Giuseppe Spellini, un déséquilibré italien, jaillit de la foule et tira dans sa direction. Touché à l'épaule, le Président resta debout, impassible. Spellini, produisant d'étonnants borborygmes, eut le temps de tirer encore à deux reprises, mais manqua complètement sa cible. Les gardes du corps se jetèrent sur lui. Maîtrisé, plaqué au sol, le forcené perdit connaissance. Lorsqu'il reprit vaguement ses esprits, dans l'ambulance qui le conduisait à l'Hôtel-Dieu, Spellini bredouilla quelques mots incompréhensibles. D'atroces convulsions encore. Le malheureux rendit l'âme à 15h45 selon le rapport du médecin légiste, ses lèvres refoulant une sorte de mousse visqueuse et bleuâtre chargée de milliers de petites bulles. L'autopsie permit d'établir qu'il avait absorbé une forte dose de cyanure, vraisemblablement sous forme de bonbon à la menthe, quelques secondes seulement avant de faire usage de son arme.

Le mobile qui avait conduit Giuseppe Spellini, psychopathe transalpin, à attenter à la vie du chef de l'État français, ne fut jamais clairement établi. Aucun membre de son entourage, à Livourne, en Toscane, ni ses psychiatres, ni sa famille, ne l'avaient jamais entendu parler du Général. L'enquête conduite par le SDECE conclut que « *rien ne [permettait] d'expliquer pourquoi le jeune homme, d'un tempérament tourmenté et violent mais totalement indifférent aux questions politiques, s'en [était] pris à Charles de Gaulle* ». En revanche, tous ses proches confirmèrent que Spellini aimait beaucoup les bonbons à la menthe, et qu'il en suçait toujours un avant les « *événements* » qu'il qualifiait d'« *importants* ». Sa mère expliqua, explorée, dans les colonnes d'*Ici-Paris* :

« *Avant de battre Pitto (son chien, ndlr) qui faisait souvent de très grosses bêtises, de préparer un tiramisu ou d'ouvrir ses cadeaux de Noël, Giuseppino posait chaque fois sur sa langue, avec un air ravi, una caramella alla menta, dont il conservait ensuite précieusement l'emballage dans sa poche.* »

La police retrouva en effet dans le veston de Spellini un petit papier d'argent durci de traces mêlées de sucre mentholé et de poison.

Quant au Général, la seule et unique balle, de petit calibre (6-35), qui l'avait atteint, s'était logée dans son épaule sans endommager ni artère, ni tendon, ni os. Autour de l'impact, les chairs étaient à peine tuméfiées. En dépit de ses soixante-treize ans, ce diable d'homme fut remis sur pieds en deux jours.

Avec la citerne de Pontarlier et la grue du *France*, cela faisait trois miracles.

Robert Schuman dans le box

« *Miracles ne sauraient seuls suffire à la décantation des choses* », avait estimé Charles de Gaulle. Un an après la tentative d'assassinat du Président par l'illuminé Spellini et la condamnation à mort de Michel Debré, finalement commuée en prison perpétuelle par De Gaulle miséricordieux, l'année 1962 fut marquée par un autre règlement de comptes à forte teneur symbolique : le procès de Robert Schuman, ancien président du Conseil, ancien ministre, président de l'Assemblée parlementaire européenne et député.

Notons d'emblée que ce fut une bien étrange chose que le procès de Robert Schuman. L'accusation comme la défense parurent vouloir en dire le moins possible et s'en tenir à quelques vagues slogans. Tout se passa comme s'il se fût agi de conduire, avec un maximum de superficialité, une comédie masquant une tragédie aux profondeurs si noires, qu'aucun des

protagonistes ne souhaitait s'aventurer dans son fond. La victime et le bourreau semblaient s'être mis d'accord pour garder jalousement leurs secrets communs, en ne justifiant le verdict, du reste implacable, que par des motifs dérisoires au regard de la vérité indicible des faits.

Robert Schuman fut arrêté à son domicile, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1962. Incarcéré à la prison de la Santé, l'ancien président du Conseil fut inculpé de « *haute trahison au profit de l'Angleterre* », selon les termes du procureur. Cette accusation provoqua en retour l'ire de Londres, qui rappela sur-le-champ son ambassadeur pour consultation. Le même jour, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères britannique, Sir Alec Douglas-Home, dénonça « *une affirmation absurde et répugnante (...) [de la part du] général de Gaulle qui a rompu, semble-t-il, toutes les amarres de cette rationalité qui était pourtant l'apanage, jusqu'ici, du génie séculaire de la France* ». Et la presse anglaise de s'indigner de conserve, le *Times* n'hésitant pas à stigmatiser « *la très inquiétante paranoïa d'État qui se laisse libre cours sur l'autre rive du Channel* ».

La machine judiciaire française n'en poursuivit pas moins sa marche. Le premier jour du procès, de toute évidence insensible aux récriminations anglaises, le procureur Gavalda commença par accuser Robert Schuman, gris et silencieux dans le box, d'avoir fait en sorte d'« *étouffer l'assassinat de Conrad Kilian, crime auquel on a peine à croire nos amis d'outre-Manche complètement étrangers* ». L'accusation sidéra d'autant plus le public que plus personne, ou presque, ne se rappelait qui était Conrad Kilian. Ce géologue et explorateur d'origine alsacienne par son père, de ces Alsaciens qui avaient quitté leur province occupée par l'Allemagne après 1870, était « *un des personnages les plus extraordinaires de notre temps* » (Alain Decaux). Enfant surdoué pour les sciences naturelles, adolescent au génie polymorphe, il se prit de passion pour le désert saharien, à la faveur d'une expédition à laquelle il participa en 1921, à l'âge de vingt-trois ans. Patriote viscéral, il parcourut en tout sens, pendant vingt années, le grand désert

français d'Afrique du Nord. Son observation pénétrante des terrains le convainquit très tôt que le sous-sol du Sahara algérien, mais aussi celui du Fezzan, aux confins sud de la Libye, recelaient d'énormes gisements d'hydrocarbure. Et Dieu sait combien l'or noir nuit à la santé...

Ardent défenseur des intérêts français, frappant à toutes les portes de la République, Kilian avait suffisamment fait connaître ses thèses dès avant la guerre 39-45, pour que le général Leclerc jugeât bon, lors de son épopée partie du Cameroun et du Tchad, de conquérir sur les Italiens cette région désertique frontalière de l'Algérie. Le vainqueur de Koufra (1941), revint en force au Fezzan deux ans plus tard à la tête de 4 500 hommes dont 4 000 Africains, et arracha définitivement cette province à la Libye mussolinienne (1943). La paix revenue, Leclerc prit à cœur le destin de ce vaste morceau de désert gorgé de pétrole, qui était sa conquête. Mais le héros de la 2^e DB trouva la mort en 1947, dans un étrange mais à coup sûr très opportun accident d'avion. Les services secrets britanniques et italiens furent soupçonnés d'être mêlés au tragique événement, bien que jamais la thèse de l'attentat ne pût être étayée.

Durant les trois années suivantes, Conrad Kilian continua de s'agiter. Inlassablement, il harcela les hommes politiques français. Exercice d'autant plus délicat que l'Angleterre et les États-Unis se livraient à un complexe jeu d'intrigues international, dont le but était de bouter la France hors du Sud libyen. Pour faire, bien entendu, main basse sur son pétrole.

Des véhicules non identifiés, lancés à tombeau ouvert dans les rues de Paris et toujours pilotés par des femmes, avaient plusieurs fois manqué d'écraser Kilian. Il fut retrouvé pendu à la poignée de sa fenêtre de chambre, à Grenoble (Isère), le 29 avril 1951. Détail curieux, le « *suicidé* » avait pris soin de s'entailler préalablement la gorge et les poignets avec un tesson de bouteille, et de tuméfier son propre visage. Là encore, les services de Sa Majesté furent suspectés de n'être pas tout à fait étrangers à l'affaire...

*
* *

Dans son réquisitoire, le procureur Gavalda accusa Robert Schuman, outre son « rôle obscur » dans le classement en « suicide » de l'« élimination » de Kilian, d'avoir « bradé, au Fezzan, les intérêts de la France » et « sacrifié les populations qu'elle avait sous sa responsabilité, au profit d'amitiés étrangères aussi suspectes que malveillantes ».

L'accusation surprit de nombreux chroniqueurs. S'il tombait sous le sens que Robert Schuman avait plus que sa part dans les attermolements gouvernementaux qui avaient conduit à l'abandon du Fezzan, l'ancien président du Conseil était loin d'être le seul suspect. C'est sous le ministère Guy Mollet, en août 1956, que le sud libyen fut définitivement évacué par les dernières forces françaises, ultime séquence d'une longue série de reculades dont plusieurs chefs du gouvernement et autres ministres de la IVe République partageaient la responsabilité.

Dans *Le Monde*, le 12 décembre 1962, Hubert Beuve-Méry s'interrogea, non sans motif : « Pourquoi s'être ému particulièrement, tant d'années après, de l'abandon du Fezzan ? Si cette perte était un crime à ce point odieux, pourquoi alors avoir laissé dans l'ombre, pendant toute la durée de ce procès pour le moins fantasque, celle de l'Indochine, de la Tunisie, du Maroc et des comptoirs de l'Inde ? » Il est un fait que sous la Ve République, aucun de ces différents dossiers ne fit l'objet de la moindre investigation judiciaire.

À ces indignations sélectives, une explication : l'affaire Conrad Kilian fit office d'écran de fumée et Robert Schuman de bouc émissaire. À travers lui, ce fut le procès de la IVe République tout entière qui fut instruit et tranché, ses trahisons multipliées, ses accointances, ses soumissions aux influences anglaises et états-uniennes, bien qu'un seul homme fût accusé et finalement condamné.

Les mauvaises langues susurraient qu'entre autres intriguants, Edgar Faure, Antoine Pinay, Guy Mollet et Pierre Mendès France, auraient dû partager le sort du malheureux. Mais leur bruyant ralliement au régime leur avait manifestement valu bien des indulgences et de solides protections en haut lieu.

D'autres estimèrent, plus simplement, que le rôle de Pierre Mendès France dans le lancement de l'Intégration en Algérie, avec la nomination de Jacques Soustelle comme gouverneur général au début de l'année 1955, l'avait rendu intouchable, en le lavant de bien des soupçons. Pareil certificat de virginité n'était pas inutile au regard de l'implication du même Mendès dans le bradage indochinois et l'affaiblissement des positions françaises en Tunisie et au Maroc, qui se solda par leurs indépendances en 1956, et fournit immédiatement de précieuses bases arrières au FLN algérien. Quant à Edgar Faure, Antoine Pinay et Guy Mollet, tour à tour aux premières loges dans l'affaire du Fezzan comme dans celles d'Afrique du Nord, de Gaulle expliqua des années plus tard en ces termes la raison de leur impunité :

« Comme Pinay, Mollet et tellement d'autres, Edgar Faure était un brillant couillon, non un deus ex machina ».

Toujours est-il que Robert Schuman, d'un flegme tout britannique, défendit à son avocat de faire valoir les arguments qui s'offraient à lui. Lorsqu'il prit la parole, celui que De Gaulle surnommait avec mépris *« le Luxembourgeois »* s'abstint de mettre en cause aucun de ses anciens collègues, se bornant à contester catégoriquement les accusations dont il faisait l'objet. Au vrai, sans convaincre personne, à l'exception des reporters anglo-saxons qui couvraient le procès et le comblaient d'éloges, le qualifiant tour à tour de *« victime expiatoire des turpitudes gaulliennes »* ou de *« bouc émissaire d'un régime vicié en mal de rédemption »*.

À l'énoncé du verdict – trente ans de prison –, Robert Schuman s'en tint à ces seuls mots : *« Je n'ai plus qu'à »*

mourir ». Incarcéré à Fresnes, celui qui payait pour tous les autres s'éteignit quatre mois après sa condamnation.

De Gaulle accueillit la nouvelle en reprenant à son compte deux fameuses plaisanteries de Clemenceau à propos de Félix Faure : « *En entrant dans le néant, il a dû se sentir chez lui* ». Et d'ajouter, du même auteur et pour la bonne bouche : « *Il voulait être César, il ne fut que Pompée* ».

En matière de sarcasmes, on avait connu le Général mieux inspiré...

De Gaulle l'Allemand

Mieux inspiré, justement, fut Charles le Grand sur le chapitre allemand.

Bien des auteurs ont narré la geste gaullienne en terre germanique au cours des années 1960, et loué l'art consommé avec lequel il s'attira les grâces des populations d'outre-Rhin. Lui qui naguère incarnait la France dressée face à l'envahisseur séculaire ; lui, âme farouche de la Résistance française face au satanique III^e Reich ; lui le vainqueur de la bête immonde aux côtés de Staline, Roosevelt et Churchill ; lui, géant parmi les géants, était sans aucun doute mieux placé que quiconque pour accomplir la réconciliation des deux nations dont Bainville décortiqua l'incroyable histoire mêlée pour le meilleur et pour le pire.

« *La France porte un nom allemand* », plaisanta le Général à Berlin, devant un public conquis. Maîtrisant à la perfection la langue de Goethe, assumant crânement son ancêtre Ludwig Philipp Kolb, découpant son profil d'aigle dans le ciel de Cologne, il entreprit avec la bienveillance d'un père et la fidélité d'un fils de réconcilier les deux sœurs ennemies.

Le 7 juillet 1962, à la veille de recevoir le chancelier Adenauer à Reims, ville-berceau des rois de France, Charles de

Gaule avait expliqué à Alain Peyrefitte : « *Nos seigneurs étaient de race germanique, les Français et les Allemands doivent devenir des frères. C'est au fond une autre révolution égalitaire qu'il faut faire ici aussi.* »

En septembre, cette fois en visite officielle à Bonn, il lança cette formule inoubliable à la foule : « *Sie sind ein grosses Volk !* » (« *Vous êtes un grand peuple !* ») Par la seule grâce de son verbe fait onguent, le premier des Français, changé une fois de plus en médecin de l'Histoire, rendait sa dignité à un peuple meurtri et rabaisé par l'Anglo-Saxon. En incarnant la France comme un prodigieux miroir vivant, il renvoyait à l'Allemagne une image que cette grande nation n'osait plus se faire d'elle-même.

De retour à Paris, il déclara en Conseil des ministres :

« *Après m'en être longuement entretenu avec le Chancelier [Adenauer], j'ai décidé que tous les enfants de France apprendraient désormais la langue de Kant dès la classe de neuvième. Réciproquement, tous les enfants d'Allemagne apprendront la langue de Descartes à partir du même âge.* »

D'abord controversée, la mesure eut pour effet d'abolir la frontière linguistique entre les deux mastodontes de l'Europe continentale. En vertu de l'Accord de la fraternité franco-allemande (AFFA) signé à Aix-la-Chapelle le 5 janvier 1964, plusieurs milliers de jeunes professeurs venus de RFA (République Fédérale Allemande) participèrent au cours de la décennie 1960 à l'effort de scolarisation qu'impliquait l'Intégration des territoires d'outre-mer.

Parallèlement et par la suite, comme le note Claude Hagège : « *En faisant de l'Allemagne de l'Ouest un pays semi-francophone, le pacte linguistique De Gaulle-Adenauer permit à la langue de Molière d'assurer sa prééminence en Europe, et de contrecarrer, du même coup, l'hégémonie de la langue de Shakespeare que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale,*

le duo anglo-états-unien avait tout mis en œuvre pour favoriser. »

De Gaulle explique dans son « *Grand Testament* » :

« C'eût été un comble qu'Albion imposât à l'Europe son idiome, qui n'est qu'un amusant dialecte de français mâtiné d'influences saxonnes et scandinaves. Comme chacun sait, toute la politique anglaise a consisté depuis des siècles, et jusques au nôtre, à diviser les nations européennes, de s'allier à la seconde contre la première, de les jeter les unes contre les autres, pour les mettre toutes à feu et à sang, afin d'assurer sa domination et enfin sa victoire. (...) Si pareil cas s'était présenté, si la langue de Pitt s'était imposée au continent, la perfidie, le crime et la méchanceté eussent été ensemble récompensés par l'adhésion de ses victimes elles-mêmes. Les hommes, l'Histoire et le monde méritent une autre morale. Il est heureux que nos frères allemands l'aient compris aussi bien que nous-mêmes, et nous aient positivement accompagnés dans cette voie salubre. »

« *Plusieurs générations l'auraient peut-être permis...* »

Tandis que Paris et Bonn vivaient leur lune de miel sous une aurore aux doigts de rose, la République française accomplissait mois après mois sa magnifique, quoique compliquée, renaissance. Une renaissance qui passait, on l'a vu, par un règlement de comptes à couteaux tirés avec cette Amérique qui, naguère, avait tant travaillé à sa chute.

Parmi les multiples aspects de la lutte franco-états-unienne, la question raciale occupait naturellement une place centrale. Dans ce cadre, la « *figure admirable et martyre* » d'Elizabeth Law-Higgins, régulièrement évoquée dans les discours des autorités françaises, servit de catalyseur, en donnant une

impulsion sans précédent aux mouvements noirs états-uniens. Parallèlement, dans leur difficile lutte contre l'abjecte ségrégation, les militants pour les droits civiques trouvaient dans l'évolution française un carburant d'une rare qualité. Comme le note André Kaspi, « *la révolution franco-africaine n'en finissait pas de propager, par un lent mais puissant contrecoup savamment entretenu depuis Paris, son onde de choc outre-Atlantique. Dans l'esprit de tous les progressistes états-uniens, la pâte exemplaire de la révolution fraternelle que la France pétrissait en Afrique sous les regards du monde, s'épaississait désormais du martyre de Liza comme d'un ferment ou d'une levure extraordinaire.* »

Après sa tragique exécution sur la chaise électrique, *The Marvellous Power of France*, son best-seller, était devenu une sorte de bible pour la communauté afro-américaine. L'ouvrage avait fait découvrir à l'Amérique nègre les événements prodigieux qui se déroulaient en France sous la houlette de Charles de Gaulle. La nomination de Léopold Sédar Senghor corrobora les enthousiasmes et les passions francophiles de l'héroïne disparue, décupla sa gloire en même temps que celle du Général, tout en galvanisant les foules réunies autour de leurs deux noms.

« *La France indiquait désormais la voie, elle suscitait les espoirs, le savait et les encourageait* », note encore André Kaspi.

Conformément à la promesse que Martin Luther King avait faite à Liza, chaque 21 octobre, ses « *défenseurs* » commémoraient ce qu'ils appelaient son « *assassinat d'honneur* » (« *murder of honor* »). À chaque anniversaire de l'exécution sur un trottoir new-yorkais du malfaisant Allen Dulles, dans les grandes villes du pays, les rassemblements de la communauté noire se faisaient plus larges. Au fil des ans, ils furent de plus en plus fréquemment rejoints par des progressistes blancs écœurés par les faux-semblants du régime en place.

D'année en année, le *Liz-Law-Higgins' Day* s'imposa ainsi comme une sorte de grand-messe contestataire. Martin Luther King, lui-même de plus en plus populaire, s'était naturellement imposé dans le rôle de maître de cérémonie. D'abord à Détroit en 1961, puis chaque année à Washington à partir de 1962. Jusqu'à son assassinat le 4 avril 1968, et à l'effondrement qui survint moins de dix ans plus tard.

Au-delà du symbole et du catalyseur, l'affaire Law-Higgins contribua à ébranler l'ordre ségrégationniste états-unien. D'abord en rivant les yeux des Noirs américains sur l'évolution de la France et de ses territoires d'Afrique. Ensuite, et par extension, en fragilisant le pouvoir « *wasp* » qui sévissait à Washington. Selon un schéma irrésistible que les frères Dulles et la Maison-Blanche avaient parfaitement anticipé et que, par leurs intrigues en France, ils avaient tout fait pour conjurer.

Bien des années plus tard, en 1976, se remémorant cette période complexe, De Gaulle confia à Diori Hamani :

« Si l'administration américaine avait eu un siècle devant elle, sans doute aurait-elle pu désamorcer la bombe. Elle aurait incurvé progressivement les mentalités, assoupli petit à petit les consciences. Ainsi aurait-elle pu, peut-être, faire admettre aux populations blanches que les Noirs sont simplement des hommes. Plusieurs générations l'auraient peut-être permis. Mais l'exemple français, mis sur un piédestal par Liza Law-Higgins et appuyé subséquentement par nous, imposa à cette société vermoulue une évolution au rythme rapide. Bien trop rapide. »

Senghor vs USA

Esprit épris d'universel, le Premier ministre Léopold Sédar Senghor salua dès son entrée en fonction, en 1960, dans son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, le « *beau réveil américain inspiré par la France* ».

Au cours des mois qui suivirent, fustigeant « *l'immobilisme qui nuit à tous* », le Sénégalais multiplia les déclarations en faveur de l'égalité politique, sociale et raciale à destination de la communauté noire états-unienne. Comme il l'avoua par la suite, sur les recommandations de l'Élysée, le chef du gouvernement français compliquait comme à plaisir la tâche des autorités yankees, tandis que celles-ci étaient confrontées, au-delà de la montée de la contestation noire, au réveil de « *Dixie* ».

Il faut dire un mot de cette vieille fracture qui fut finalement, avec la question noire, la grande cause de la chute finale des États-Unis d'Amérique.

Dans *The Marvellous Power of France*, Liza Law-Higgins consacre un long chapitre à l'histoire états-unienne et à la problématique Nord-Sud qui, dès avant la guerre de Sécession, fracturait en profondeur le pays.

Elle explique :

« Un siècle plus tôt, au tournant des années 1860, le Nord industriel et bourgeois entendait asseoir sa domination au détriment du Sud agricole et aristocratique. Jusque-là, le pouvoir avait été équitablement réparti entre les deux grands pôles qui constituaient alors les jeunes États-Unis. Mais les États du Nord – les "Yankees" – étaient devenus, depuis l'indépendance de 1776, bien plus puissants que les États du Sud. Et ils entendaient, à l'avenir, régner sur l'Union tout entière. Mécontents de voir leurs prérogatives sans cesse contestées et rognées, les États du Sud – "Dixie" – décidèrent, comme la Constitution le leur permettait, de se séparer de leurs faux jumeaux. Mais le Nord ne l'entendit pas de cette oreille. (...) L'abolition de l'esclavage servit de prétexte aux deux protagonistes. Les uns refusèrent une mesure qui mettait en péril leur économie et bouleversait leur conception même de l'existence ; les autres en firent leur cheval de bataille en toute hypocrisie, le racisme étant la chose du monde la mieux partagée parmi les Wasps. Arrogant et conquérant, le pouvoir

de Washington, dirigé par le raciste⁴ Abraham Lincoln, écrasa finalement, non sans avoir d'ailleurs frôlé le désastre militaire, la patrie des Confédérés dont le général en chef des armées, Robert Edward Lee, étoile de West-Point, était abolitionniste⁵ (...) Le vainqueur fit payer au vaincu ses velléités d'indépendance du prix d'immenses dévastations. »

Depuis lors, poursuivait en substance Liza, depuis un siècle, le Sud haïssait ce Nord qui l'avait écrasé, humilié, et qui avait « *drapé son impérialisme dans le costume du Tartuffe anti-esclavagiste* ».

À l'heure où Washington, sous la pression des événements français, feignait plus que jamais de vouloir rompre avec la logique ségrégationniste, Dixie estima le moment venu de prendre sa revanche. L'enchaînement centrifuge paraissait inéluctable. Paris l'avait bien compris. De Détroit à Memphis, entre 1960 et 1965, Senghor joua la carte de la subversion « *par le verbe* ». À l'occasion de chacun de ses discours, il rendait hommage à Elizabeth Law-Higgins. Il rappelait inlassablement que « *notre belle Signare de la liberté et de l'égalité* » avait « *payé de sa vie sa volonté farouche d'abattre l'insupportable condition politique et sociale des Noirs américains* ». Célébrant « *la démocratie, la fraternité* », Senghor exigeait que soit mis « *un terme immédiat* » à la « *scandaleuse ségrégation* », afin que « *chacun puisse enfin voter et vivre dans le respect de ses droits aux États-Unis, ainsi que la France en a donné l'exemple au monde* ».

Dès que l'actualité en fournissait le prétexte, le Premier ministre français soufflait sur les braises. Un lynchage survenait dans l'Arkansas ou l'Alabama ? La scolarisation de jeunes Afro-États-Uniennes suscitait l'ire de la population blanche dans un collège du Midwest ? À la télévision, à la radio, sur les ondes retentissaient aussitôt ses « *appels à l'humanité* » lancés « *en particulier en direction de nos frères d'Amérique* ». Le ton plein d'aménité, il enjoignait aux « *États-Unis de se montrer enfin dignes de la statue de la*

Liberté que le peuple français leur a offerte depuis bientôt cent ans [1877] et qu'il n'est plus temps de bafouer de nos jours ».

Ces déclarations contribuèrent, sans nul doute, à embraser la rue noire états-unienne. On a vu que durant les longs mois du procès d'Elizabeth Law-Higgins, les descendants des esclaves, las du perpétuel mépris, avaient peu à peu affirmé leur conscience collective. L'enjeu était alors clair autant qu'exaltant : sauver la vie de « *Liza* ». Celle-ci, héroïne de la révolte, avait désigné les coupables : Dulles et le gouvernement de Washington. Elle avait aussi pointé la solution qui coulait de source : l'égalité fraternelle telle qu'appliquée en France. Et que réclamait à présent, inlassablement, le Premier ministre français...

L'Amérique nègre se soulève

À Détroit (Michigan), le 1^{er} décembre 1961, au lendemain de l'exécution de la passionaria francophile, une foule déchaînée déferla sur la ville. Les pancartes que charriait cette marée montante exigeaient que l'État fédéral imposât dans tous le pays « *la fin immédiate de la ségrégation* » et l'« *avènement du rêve fraternel de Liza* ». Rendue folle par la mise à mort de celle qui était devenue sa figure de proue, la ruée furieuse détruisit tout sur son passage. Incendies de voitures et de poubelles, vitrines brisées, commerces pillés, bâtiments publics mis à sac. Dans le centre urbain en flammes, des milliers de manifestants affrontèrent les forces de l'ordre dans des scènes d'une violence inouïe.

Martin Luther King était accouru à Détroit. Devant le peuple en révolution qui entonnait l'hymne de la Liberté, King affirma de sa voix auguste et aérienne que les « *feintes* » de l'État fédéral « *ne [trompaient] personne* », et qu'il ne suffisait pas de « *quelques signes de bonne volonté* » pour apaiser la « *juste colère des opprimés* ». Il fallait, affirma-t-il devant

celles et ceux qui grondaient en l'entendant, « *imposer la fin du scandale de race, la fin du crime par la force* ».

Alors que ces injonctions soulevaient les cœurs et ralliaient les Noirs révoltés et les Blancs progressistes à travers tout le pays, le mouvement s'amplifia. En quelques mois, les manifestations gagnèrent la plupart des États yankees, de New York aux Grands Lacs jusqu'à la côte Ouest et Los Angeles. Les émeutiers reprenaient tous le même mot d'ordre : la fin immédiate du « *double jeu du gouvernement, du Sénat et de la Cour suprême* », par le recours à la force contre « *tous ceux qui prétendraient s'y opposer* ».

Martin Luther King fut arrêté le 24 septembre 1962. Dans quelque trois cents villes, les boulevards et les avenues, les quartiers noirs s'embrasèrent de plus belle. Sur tout le territoire, des dizaines de milliers de colonnes de fumée noire s'élevaient et obscurcissaient le jour de ce « *black burnt day* » (*Washington Post*). Une semaine d'incendies plus tard, les autorités fédérales reconnaissaient, dans leur bilan officiel, près de deux mille morts. Des dizaines de milliers de bâtiments et commerces avaient été détruits par le feu ou livrés au pillage. Du fond de sa cellule, Martin Luther King appela « *au calme et à la responsabilité de chacun dans ces circonstances affreuses* », et demanda qu'au plus vite, « *la force parle* ». Il précisa sa pensée : « *La balle est à présent dans le camp de l'État fédéral, qui doit enfin entendre le cri de désespoir des démunis, et y répondre par la force de l'amour* » (Nicole Bacharan).

Le mouvement, discipliné, s'apaisa aussitôt.

Entrevoyant enfin la sortie de crise, le président John F. Kennedy prit alors la parole. Il condamna à nouveau solennellement les « *violences insupportables des émeutiers* », mais reconnut que la revendication de Martin Luther King était « *raisonnable* ». Il ajouta que le pays allait en effet « *conformément au mouvement impulsé depuis de nombreuses années déjà (...) abolir totalement la ségrégation dans tous les*

domaines et assurer les droits, à commencer par celui de voter, à tous les citoyens des États-Unis d'Amérique ».

Il n'en fallait pas plus pour que la « *marmite fétide* » explosât.

« *Dixie* » s'embrase à son tour

Comme c'était prévisible, à travers tout le pays, cette déclaration présidentielle fit grincer des dents une grande partie de la majorité blanche. Mais c'est surtout dans les États du Sud et du Midwest que les partisans du « *white power* » (« *pouvoir blanc* »), pour exprimer leur mécontentement, prirent à leur tour possession de la rue.

Localement, les autorités choisirent la discrétion. Les gouverneurs se mirent le plus souvent aux abonnés absents, tandis que les assemblées locales se déclaraient ouvertement hostiles à l'annonce de l'« *usurpateur* » Kennedy. Plusieurs villes d'Alabama, du Mississippi et de l'Arkansas furent le théâtre de grandes manifestations des populations blanches.

Depuis Paris, Léopold Sédar Senghor condamna l'ensemble de ce nouveau mouvement, parlant de « *réflexe scélérat de populations dépassées par la marche de l'Histoire, qui s'opposent à leur gouvernement légitime, qui a bien fait d'écouter la sage proposition de Martin Luther King* ».

La déclaration du Premier ministre français, bien que prudemment occultée par la presse états-unienne, arriva néanmoins aux oreilles des « *insurgents* » (« *insurgés* ») du Sud. Elle eut pour effet d'enhardir les « *révoltés confédérés* », les « *filis de Dixie* », qui accusèrent le gouvernement fédéral de « *trahison de la race blanche* » sous l'influence de « *la France nègre* » incarnée par Léopold Sédar Senghor et l'abject De Gaulle (« *despicable De Gaulle* »). S'inspirant des méthodes de leurs adversaires, les émeutiers blancs se mirent eux aussi à

incendier et à piller, mais en ciblant, dans la plupart des cas, des bâtiments fédéraux.

À la différence des manifestants anti-ségrégationniste, les tenants du « *racial suprematism* » (« *supériorité raciale* ») ne s'en tinrent pas qu'à des destructions matérielles. Ils se mirent à assassiner les « *negroes* » à tours de bras. Lynchages, assassinats et massacres se multiplièrent dans les états du Sud et du Midwest, transformant la vie quotidienne des Noirs en un vaste bain de violence, de terreur et de sang.

Devant l'ampleur de ces crimes et de ces destructions, l'État fédéral se livra à quelques gesticulations. Coups de menton, envoi de détachements de la Garde nationale et de l'armée... Mais pour finir, fidèle à sa ligne habituelle en ce domaine, Washington insensiblement, au fil des semaines et des mois, recula, jusqu'à mettre à nouveau en veilleuse ses exigences anti-ségrégationnistes. Si cette apathie eut le mérite de calmer le Sud, elle prépara en contrepartie un nouvel embrasement du Nord. Un scénario infernal, en forme de piège à loup, se refermait sur l'Amérique...

En octobre 1963, Léopold Sédar Senghor commenta en ces termes l'évolution des événements outre-Atlantique :

« Si l'on refuse l'eau du fleuve commun à celui que la soif étreint, comment s'étonner que celui-ci vous saute à la gorge pour s'y abreuver ? Le gouvernement français, conscient des difficultés que rencontre son homologue américain, réaffirme son soutien à la courageuse et nécessaire politique de réformes que le président Kennedy tente, dans la douleur, d'engager. »

La déclaration fit le tour du monde et, bien entendu, scandale aux États-Unis. Sentant que la situation lui échappait, John Fitzgerald Kennedy décida de donner, dès le lendemain, une conférence de presse. Espérant, sans trop y croire, mettre un terme à la spirale de violence qui embrasait son pays depuis des mois suivant un effroyable crescendo, conscient d'avancer comme un équilibriste au-dessus de l'abîme, le président US se garda bien de faire la moindre allusion à la déclaration du

Premier ministre français. Quoique celle-ci fût dans toutes les têtes, l'hôte de la Maison-Blanche se déclara simplement « *décidé à poursuivre l'action engagée en faveur de la justice* ».

Le mois suivant, le 22 novembre 1963, « *JFK* » était assassiné à Dallas.

Divinations élyséennes

Ce vendredi 22 novembre 1963, Charles de Gaulle s'entretenait avec Alain Peyrefitte dans le Salon doré lorsque son aide de camp lui apprit la terrible nouvelle. Le président français ne manifesta aucune émotion et se contenta de lâcher, implacable :

« Je n'irai pas jusqu'à sabrer le champagne, mais Kennedy était un garçon coiffeur. Un garçon coiffeur plein de bonne volonté, certes, mais un garçon coiffeur tout de même. »

Cinq jours plus tard, le 27 novembre, en Conseil des ministres, le Général affina son analyse. Préalablement, la galanterie chevillée au corps, il déclara d'une voix fluette :

« J'ai d'abord une pensée émue pour Madame la présidente, dont je veux ici saluer le courage, la dignité et le caractère exceptionnel. »

Puis il livra cette analyse pénétrante :

« Kennedy était un petit bonhomme. Il a payé le prix de son immobilisme, de sa mollesse, de ses paroles en l'air et, par-dessus tout, de son inconséquente naïveté. Des effets désastreux ne manqueront pas d'en résulter pour ce géant au pied d'argile que sont les États-Unis d'Amérique. À n'en pas douter, ce malheureux pays est désormais secoué et définitivement dépassé par le rythme accéléré que la France imprime au monde. Dans un très proche avenir, il recevra de l'Histoire une sanction à la mesure de ses manquements ».

Admiratif, ses yeux écarquillés et soulignés par d'énormes poches bleuâtres, André Malraux interrogea l'oracle :

« Comment voyez-vous exactement les choses, mon Général ? »

De Gaulle jaugea les valises de Malraux, en goûta les nuances céruléennes, les reflets cramoisis aux capillarités innombrables, s'attarda sur un compère-loriot érubescent dont s'enflait la paupière de l'auteur de *La Condition humaine*, puis jeta un long regard à son Premier ministre. Léopold Sédar Senghor le fixait lui aussi intensément. Le Président prit une profonde inspiration et hulula enfin :

« Il faudra bien que les Américains se décident à donner l'égalité aux Nègres, et même l'indépendance le cas échéant, sinon ils seront pris dans un tourbillon de petites histoires dont celle-ci n'est que le premier exemple. Le conflit entre Noirs et Blancs est à l'origine de ce meurtre, soit directement, soit indirectement, en créant un climat de violences, de haines, un climat tel que la société n'obéit plus aux lois et aux règles d'une société civilisée. »

Après ces mots *« ajustés avec la précision d'une marqueterie somptueuse »* (Malraux), le Président s'interrompt, comme pour apprécier le recueillement qui, autour de la table du Conseil, faisait un écrin immaculé à son verbe majestueux. Quelques instants encore, une profonde inspiration, puis il reprit, toujours hululant :

« Les conséquences de cette affaire peuvent être une nouvelle guerre de Sécession. Le goût des westerns n'y est pas étranger. Tout ça, c'est un western. C'est aussi le penchant naturel du peuple des États-Unis pour la chasse aux sorcières. Il chasse tantôt les sorcières noires, tantôt les sorcières communistes, tantôt les sorcières françaises. C'est, chez eux, une sorte de manie. »

Et la Pythie de l'Élysée de conclure :

« Croyez-moi, les difficultés commencent pour les Américains. Le meurtre de Kennedy entraînera des conséquences de tous ordres. Le sang appelle le sang. Et puis, un changement de personne intervient au sommet. On ne peut pas savoir. L'Amérique est de moins en moins un pays stable, sur lequel on peut compter. Elle retourne à ses démons d'autrefois. »

L'oncle Sam allait faire, au cours des années suivantes, l'épreuve de cette nouvelle prophétie gaullienne...

Retour du Laos

Dès sa prise de fonctions, épaulé par son ministre des Affaires étrangères, l'algérien Ferhat Abbas, et en liaison permanente avec le général Salan, fin connaisseur du Laos et du reste de la péninsule, Léopold Sédar Senghor prit à bras-le-corps le dossier de l'ancienne Indochine française. Les territoires asiatiques de la France avaient accédé à l'indépendance à peine six ans plus tôt, en 1954.

Dans ses *Conversations de Gorée*, Senghor raconte comment, au lendemain de sa nomination à Matignon, le 23 novembre 1960, De Gaulle lui avait mis sous les yeux une singulière coupure de presse en lui demandant simplement : *« Qu'en pensez-vous ? »*. L'article qu'examina immédiatement Senghor, publié dans *Le Monde* le 7 mars 1958, était signé Georges Chaffard. Il évoquait la visite à Paris du chef du gouvernement laotien. On pouvait y lire : *« (...) Bon commis voyageur de son pays, le Premier ministre du Laos [M. Souvanna Phouma] a su se faire aussi, tant par conviction personnelle que par tactique politique, celui de l'Union française. Il ne manqua pas dans les trois capitales visitées, d'évoquer les liens de son pays avec la France. Au cours de sa conférence de presse à Washington, soulignant que l'interdépendance des nations libres devait remplacer la notion trop étroite d'indépendance, il affirma notamment sa convictions que si la France apportait à sa Constitution*

certaines modifications "beaucoup de pays d'Afrique et d'Indochine entreraient dans une association qui pourrait prendre par exemple la forme d'un Commonwealth analogue à la communauté britannique". » Et Georges Chaffard d'ajouter : « *Si loisir leur en était donné, on découvrirait – avec quelque surprise – que les anciens États associés d'Indochine sont prêts à apporter à la France leur aide et la caution de leur anticolonialisme pour rechercher, en accord avec les anciens protectorats nord-africains, un apaisement en Algérie.* »

Le Général attendait la réaction de son Premier ministre avec un petit sourire en coin. Croisant son regard, Senghor se déclara « *positivement impressionné* » par ces quelques lignes qui, avoua-t-il, avaient échappé à sa sagacité de lecteur pourtant fidèle du grand journal du soir.

Dès le lendemain, conformément aux prescriptions du Général, Senghor conféra avec Salan et Abbas, puis appela par téléphone son homologue laotien. Le prince Souvanna Phouma accepta avec une joie non dissimulée l'invitation que lui lançait le Premier ministre français. Trois semaines plus tard, il fut reçu en grandes pompes à Paris. Sur ordre du Général, les rues de la capitale arboraient les couleurs de la France et celles de son ancien protectorat asiatique.

Lors des conversations qui se tinrent à Matignon, il ne fut question que d'amitié et d'*interdépendance*, selon l'expression chère au Premier ministre laotien que le chef du gouvernement français avait reprise à son compte. « (...) *MM. Senghor et Phouma semblant particulièrement cordiaux et d'accord sur tout* », nota *Le Monde*. Plus mystérieuse fut l'audience que le président de Gaulle accorda à l'héritier de l'Ouparaja, vice-roi de Luang Prabang, et dont rien ne filtra.

Clou de la visite, une grande réception fut donnée à l'Élysée. Le Général réserva à son hôte un accueil au faste jusque-là jamais vu. Dans la salle d'honneur de l'Élysée en grand appareil, une douzaine de statues laotiennes tirées du musée Guimet avaient été disposées. Souvanna Phouma ne

manqua pas de s'en émerveiller. Portant un toast pour ouvrir le repas, le Premier ministre laotien déclara :

« L'histoire se déroule comme les bulles infimes qui montent dans cette coupe que je lève, d'un élan très doux qui pourtant renverse, nous le savons ô combien, Monsieur le Président et Monsieur le Premier Ministre, d'immenses montagnes ».

En réponse, le Général leva son verre à son tour, et lança, empreint de joie :

« Après vos si gracieuses paroles et sous les yeux sereins de ces bouddhas venus de votre beau pays et qui nous entourent, je sens en effet, cher Prince, vibrer ici la terre, à Paris, son onde se propager d'un seul mouvement jusqu'à notre chère Vientiane, en ébranlant harmonieusement et mélodieusement, au passage, le centre de notre planète soudain si petite ! »

Comme il cédait la parole à Senghor, celui-ci répondit simplement : *« Je vous confirme, mon Général, Monsieur le Premier ministre, que l'onde fait vibrer aussi la mer du côté de Dakar et de Saint-Louis. Et sans doute ailleurs encore... »*

La centaine de convives éclatèrent de rire et applaudirent ces bons mots en cet instant délicieux, à la croisée de la poésie extrême orientale et du positivisme français, tellement français...

Tournée fraternelle en Indochine

Au lendemain de la visite d'État du Premier ministre Souvanna Phouma, Léopold Sédar Senghor chargea Ferhat Abbas de conduire, « *au plus vite* », une « *tournee fraternelle* » au Laos « *et ailleurs* ». Car celle-ci devrait également le mener, précisa-t-il, « *tant au Cambodge qu'à Hanoï* ». Dans son bureau de Matignon, le chef du gouvernement expliqua à son ministre des Affaires étrangères :

« Il nous faut prendre langue avec les autorités nord-viêtnamiennes qui seront, j'en suis sûr, un précieux allié de notre politique nouvelle en Extrême-Orient. J'ai eu le bonheur de rencontrer Hô Chi Minh à Paris il y a déjà près de vingt ans, en 1946, chez notre ami commun, [l'écrivain et ancien fonctionnaire colonial d'origine guyanaise] René Maran. À l'époque, sa hauteur de vue m'avait frappé. Je garde d'Hô Chi Minh le souvenir d'un homme exquis à l'humanisme exceptionnel et d'un très grand Français. Je ne doute donc pas un instant que nous pourrions parfaitement nous entendre avec lui. Le général Salan, qui le connaît aussi personnellement, m'a confirmé qu'il s'agit d'un homme exquis. De vos échanges, mon cher Abbas, dépendront l'avenir de toute l'Indochine, la paix et le succès de nos entreprises. D'autant que l'hydre américaine menace l'équilibre de toute la péninsule en armant ce funeste Ngô Dinh Diêm [l'homme des États-Unis au Sud-Viêt-Nam], qui s'ingénie à semer partout la discorde, y compris à son propre détriment. Au demeurant, vous vous rendrez aussi à Saïgon. Ainsi nous aurons tout tenté... »

Senghor remit à Ferhat Abbas quatre lettres personnelles par lesquelles il s'adressait directement à Souvanna Phouma, Norodom Sihanouk (Cambodge), Hô Chi Minh (Nord-Viêt-Nam) et Ngô Dinh Diêm (Sud-Viêt-Nam). Ces missives en

poche, dès la fin du mois suivant, en janvier 1961, le ministre des Affaires étrangères français s'envola pour l'Indochine. Une visite de huit jours et en deux teintes, dont Ferhat Abbas rendit compte, à son retour, devant la représentation nationale.

Face aux députés, c'est un Ferhat Abbas très sombre qui, à peine descendu d'avion, monta à la tribune. La voix rauque et l'œil noir, le visage marqué par la fatigue de son long voyage, il déplora d'abord et sans ambages « *l'échec de Saïgon* » dont « *le gouvernement local* » avait « *selon toute évidence, reçu l'ordre de refuser obstinément la main tendue que nous lui avons offerte* ». De fait, à Saïgon, les négociations avaient achoppé, à vrai dire sans surprise, sur les intrigues conduites sur place par les autorités états-uniennes. La demande formulée par la France était pourtant simple : que les accords de Genève, remontant à 1954, fussent enfin respectés, c'est-à-dire qu'un référendum fût organisé en vue d'une réunification du Viêt-Nam. La démarche française, on ne le sut que bien plus tard, avait reçu l'aval préalable d'Hô Chi Minh, dans l'échange de lettres « *postées* » par Ferhat Abbas. Craignant que son rival du Nord ne l'emportât grâce à sa prodigieuse popularité, et à défaut en bourrant les urnes, le chef du sud Viêt-Nam, Jean-Baptiste Ngô Dinh Diêm, se montra, selon les mots de l'émissaire français, « *fermé comme une huître, collant et entortillé comme une vieille zlabia* ».

Puis, la voix soudain claire et le visage lumineux, Abbas se réjouit de « *l'excellent accueil* » que lui avaient réservé Ventiane (Laos) comme Phnom Penh (Cambodge), mais aussi, ce qui était moins attendu, Hanoï (Nord-Viêt-Nam). Devant les parlementaires retrouvant le sourire, le ministre des Affaires étrangères se félicita de la « *qualité des échanges* » avec les officiels laotiens, cambodgiens et nord-viêtnamiens. Il salua, en particulier, le « *parfait climat* » qui avait caractérisé les pourparlers avec les représentants laotiens, dont était ressorti un accord de principe en vue de la « *réintégration* » du Laos dans l'ensemble français, « *selon les modalités habituelles* ». Le Cambodge, quant à lui, expliqua Ferhat Abbas, souhaitait

non pas intégrer la République française, « *mais bénéficiaire du statut, plein et entier, d'État associé* ».

Sous les applaudissements enthousiastes de l'hémicycle – hormis les bancs soviétisés –, le ministre des Affaires étrangères tint à rendre hommage « à *Souvanna Phouma, Premier ministre laotien, ainsi qu'à son demi-frère, chef de l'opposition communiste, le prince Souphanouvong* », qu'il avait également tenu à rencontrer, et avec qui les discussions avaient été « *des plus fructueuses* ». Toujours sous les vivats des députés, Ferhat Abbas salua « *la clairvoyance amicale et franche de sa Majesté Norodom Sihanouk* ». Enfin, il acheva son intervention sur un vibrant éloge de « *son excellence le président Hô Chi Minh, dirigeant exceptionnel, tout de lucidité et de rayonnement* », avec qui, ajouta-t-il, « *je crois pouvoir dire que nous nous sommes compris* ». Ces derniers mots, qui reprenaient la fameuse formule du Général du 4 juin 1958 à Alger, déclenchèrent un tonnerre d'acclamations sur tous les bancs de l'Assemblée.

Le lendemain, tandis que la télévision et les radios relataient dans les détails l'extraordinaire séance dont le Palais-Bourbon avait été le théâtre, à l'instar de la plupart des quotidiens, *France-Soir* titra sur « *le vibrant hommage rendu par la représentation nationale à MM. Souvanna Phouma, Norodom Sihanouk et Hô Chi Minh, sous la houlette de M. Ferhat Abbas, ministre à la fois studieux et impérial.* »

Un an plus tard, le 24 mars 1962, tandis que le subtil jeu d'alliance de la France avait permis, avec l'appui discret et la complicité non moins discrète de Hanoï, de stabiliser le Laos, et que vingt mille militaires français, dont deux mille officiers et sous-officiers, avaient pris leurs quartiers à Vientiane, les populations du pays approuvèrent à 98% la départementalisation. Parallèlement, le Cambodge opta, comme prévu, pour le statut d'État associé. Il est vrai que de plus en plus ouvertement, depuis douze mois, le président Hô Chi Minh œuvrait au bon déroulement du processus, en liaison avec les princes Phouma et Souphanouvong à présent réconciliés. Aucune chancellerie ne s'étonna donc lorsque le président

nord-viêtnamien approuva l'annonce de la fusion franco-laotienne et le rapprochement franco-cambodgien.

En retour, le Nord-Viêt-Nam reçut officiellement les remerciements de Paris, qui s'engagea à livrer, chaque année, plusieurs centaines de tonnes de vivres (farine de blé et vins du Languedoc et d'Algérie) à son nouveau partenaire. Beaucoup plus secrètement, depuis déjà huit mois, la France procurait treillis, armes légères mais aussi renseignements stratégiques à son nouvel allié, pour l'appuyer dans sa lutte contre l'impérialisme états-unien. La liaison, totalement secrète jusqu'en 1968, entre les forces Viêt-Cong et l'armée française, fut organisée depuis le Laos, par le biais des Thaïs noirs et des Mongs, populations tribales traditionnellement fidèles à la France. Le ministre des Armées, le général Salan, qui connaissait parfaitement la région, fut l'homme idéal pour assurer la direction de l'« *opération Jonque de jade* ». Celle-ci permit de sceller des liens, déjà étroits et anciens, entre Salan et Hô Chi Minh...

En guise d'épilogue provisoire, le 2 novembre 1963, Ngô Dinh Diêm, le pantin de Washington, fut assassiné à Saïgon. La France se défendit, bien entendu, de toute implication dans ce que De Gaulle qualifia d'« *événement de pure et simple logique* »...

De Gaulle et l'espace

En cette fin d'automne 1963, une grande lumière d'hiver bleu pâle enveloppait Paris. Un vent léger agitait les arbres de l'Élysée. Manifestement stimulé par la fraîcheur de l'air, le Général marchait d'un pas alerte sous les frondaisons nues. Salan l'accompagnait.

Le Général lui dit : « *Depuis cinq ans qu'avec votre aide, j'ai remis le pied à l'étrier, nos ingénieurs ont reçu mes directives. Il faut toujours mettre les hommes devant leurs responsabilités, et vous savez comme moi que maintenant, nous y sommes. Les Russes ont envoyé leur Spoutnik. Très bien. Je*

veux que nous envoyions rapidement le nôtre. Nous l'appellerons Salamandre. D'abord parce que votre nom, Salan, s'y trouve inscrit. (Salan esquisse une protestation) Allons, je vous en prie, mettez votre modestie de côté. C'est un hommage bien mérité. Et puis, cet amphibien est aussi l'emblème de François 1^{er}, l'un de nos grands rois, quelles que fussent ses erreurs, et le père de notre chère langue. C'est pourquoi je veux qu'une salamandre de la forêt de Villers-Cotterêts [dans l'Aisne, où fut édictée, en août 1539, l'ordonnance qui instaura le français comme langue administrative à la place du latin] soit embarquée à bord de l'astronef. On prénommera naturellement ce petit animal Françoise, il faudra donc trouver une petite femelle. Et comme cette forêt est la forêt de Retz, je veux que notre satellite s'appelle aussi Retz, l'allusion au cardinal n'étant pas pour me déplaire (il rit). Le satellite "Retz-Salamandre 1" sera lancé d'ici un an. Il devra faire le tour de la Terre et nous revenir avec Françoise bien vivante à son bord. » Et de Gaulle de préciser : « La salamandre fut choisie pour emblème royal car, croyait-on, elle ne craignait point le feu. Gageons que cette qualité soit utile pour qui veut voyager en fusée (il rit à nouveau) ».

Dès 1963, la salamandre *Françoise*, dûment trouvée dans la forêt de Villers-Cotterêts et de sexe féminin, embarqua à bord de la fusée « *Retz-Salamandre 1* », tirée vers les étoiles depuis la base de Kourou en Guyane.

Comme souvent par la suite, le Général s'arrogea en public tout le mérite de l'opération mais, en coulisses, il jubila d'avoir « *fait du neuf avec du vieux* ». Le programme « *Retz-Salamandre 1* » devait en effet l'essentiel de sa technologie à la IV^e République dont les projets aérospatiaux, couronnés par de solides succès jusqu'en 1954, avaient finalement été mis en veilleuse pour d'obscures questions budgétaires. Charles de Gaulle s'était-il borné, comme il s'en vantait lui-même, à cueillir le fruit mûr ? Une chose est sûre : il tira le meilleur parti de la mise en orbite de *Françoise* et de sa récupération en parfaite santé. Grâce à une habile campagne de communication

toute à sa gloire et à celle du « *savoir-faire français* », la presse n'eut jamais l'idée de rappeler ni les mérites, ni la part du précédent régime dans cette prouesse technologique qui ouvrait la glorieuse carrière de l'aérospatiale française.

« *Ce Johnson est un plaffieux* »

En décembre 1963, au lendemain de l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy et de la prise de fonction de Lyndon Johnson, Martin Luther King était toujours incarcéré. Du fond de sa cellule, il « *constat[a]* » que « *deux ans après l'atroce exécution de Liza, rien [n'avait] changé* ». Il dénonça « *la victoire des méchants* », « *l'assassinat du bon [good fellow] Kennedy* » et fustigea l'« *échec de la Vérité* ».

Comme le Général l'avait prévu, des manifestations progressistes reprirent à Détroit, Chicago, puis gagnèrent pour la première fois New York. Le nouveau président Johnson déclara qu'« *aucun débordement ne serait désormais toléré, même s'[il] compren[ait] les frustrations de chacun, dans un contexte difficile pour tout le monde* ».

La presse française condamna unanimement les propos du président états-unien. « *Johnson délivre un permis de tuer* », titra en Une *L'Humanité*. De son côté, *Paris-Jour* dénonça « *les euphémismes coupables de la présidence américaine* ». En Conseil des ministres, De Gaulle, quant à lui, trancha : « *Ce Johnson est un plaffieux* [Terme issu du patois du Nord – le Général aimait à se définir lui-même comme « *vieux Lillois* » – signifiant : individu sans finesse, grossier personnage, rustre, balourd, gougnafier..] »

De fait, tandis que la Maison-Blanche réduisait le martyr noir à de simples « *frustrations* », le Sud, enhardi, multiplia immédiatement lynchages, massacres et opérations coup-de-poing dans les quartiers afro-américains. Les émeutiers affirmaient de plus en plus fanatiquement la suprématie blanche (« *white supremacy* ») et se déclaraient ouvertement

décidés à éradiquer définitivement la « *lèpre nègre* ». Selon un simulacre devenu banal, l'État fédéral se borna à déployer la garde nationale et l'armée dans les villes du Sud les plus agitées, sans que soit procédé à la moindre interposition ni à la moindre arrestation. Si pareille apathie visait sans doute à calmer les activistes blancs, elle eut au contraire pour effet de les pousser davantage au crime. Et de déclencher l'*Exode de la Survie* des populations noires vers le Nord, qui semblait donner raison à la stratégie meurtrière des activistes, les poussa à poursuivre dans cette voie délétère.

Sans que nul ne parût en avoir conscience, la guerre civile avait commencé.

« (...) *Une guerre de harcèlement fondée sur des réseaux clandestins aux méthodes barbares, pratiquant, dans le cadre d'opérations rapides, plasticages et attaques à l'arme lourde contre les ghettos noirs, sous la bienveillante neutralité de la garde nationale et de l'armée* », détailla *Le Monde*.

À partir de 1964, c'est en effet avec une intensité décuplée que les lynchages et les massacres de *negroes* s'abattirent sur des populations noires sans défense, et de moins en moins nombreuses dans le Sud, leur vie dans ces régions étant devenue un « *véritable enfer* », selon l'expression de Martin Luther King. Entre 1963 et 1965, dans le cadre d'un exode surréaliste qui prit parfois la forme de colonnes humaines le long des routes encadrées par des miliciens en armes, 70% de la population noire quitta les États du Sud et le Midwest pour trouver refuge au Nord et dans les États de la côte Ouest. Ces populations « *qui avaient tout perdu hormis leurs pauvres vies* » vinrent renforcer les manifestations où de nombreux « *clever whites* », comme les appelait à présent Martin Luther King, se mêlaient aux innombrables « *coloured peoples* ». À Los Angeles, à Détroit, à New York, des manifestations monstres, de plus en plus violentes, appelaient le gouvernement fédéral à en découdre militairement avec les États « *suprémacistes* ».

« *Une nouvelle guerre de Sécession est-elle à craindre ?* », s'interrogea *Le Figaro* dans son édition du 30 novembre 1965. L'éditorialiste se faisant un plaisir de rappeler que le Général avait, un an plus tôt, « *tout prédit* ».

Les lataniers du Sikorsky

Au cours des années qui suivirent la départementalisation, De Gaulle tint à se rendre par deux fois au Laos, en 1963 et 1964. Lors de chacune de ces visites, le Président français fut accompagné du ministre de l'Intérieur, Félix Houphouët-Boigny, « *afin de bien marquer que désormais, le Laos, c'est la France.* »

Lors de la première visite, le 4 avril 1963, le Général fut accueilli à sa descente d'avion par le tout nouveau député-maire de Vientiane, Souvanna Phouma. La population de Vientiane lui fit un accueil triomphal. Fidèle à son goût des bains de foule, Charles de Gaulle entra en communion avec les milliers d'hommes et de femmes venus l'acclamer.

Au cours de son séjour, il visita d'abord les salles de classe qui, dans le cadre de l'Intégration, avaient été récemment ouvertes dans le chef-lieu. Il goûta « *tout particulièrement* » la *Marseillaise* chantée par les enfants, qui eurent droit chacun à un baiser du chef de l'État, « *passé maître dans l'art d'être grand-père de trente millions de petits Français* », comme le nota un journal local. Dans son discours télévisé qui fut diffusé le lendemain en métropole et en Afrique, il s'extasia sur les « *magnifiques réalisations* » qu'en « *à peine un an, la départementalisation [avait] permis d'accomplir* ».

Après cinq jours d'une tournée sans nuage au Laos, le Président prit, comme prévu, le chemin de Phnom Penh. Sous les acclamations d'une foule toujours aussi compacte, il embarqua avec Félix Houphouët-Boigny à bord d'un hélicoptère Sikorsky fraîchement repeint aux couleurs nationales. Mais si cette attention, dû à Souvanna Phouma, était des plus

déliçates, elle avait transformé l'appareil en véritable cible volante.

Au bout d'une heure et demie de vol, le vent claquait fort dans la carlingue tricolore. Le pilote annonça au Général qu'on venait d'entrer dans l'espace aérien cambodgien. C'est alors que deux chasseurs Mig surgirent derrière l'hélicoptère, le rejoignirent et le flanquèrent de part et d'autre. De Gaulle aperçut les pilotes dans leurs cockpits. Croyant avoir affaire à une escorte amie, il les salua de la main. Aussitôt, les avions montèrent en flèche et accomplirent un ample looping. Comprenant le but de la manœuvre, le Général ordonna : « *Plongez !* » Dans un vrombissement assourdissant de rotors, le Sikorsky piqua en direction du sol. Immédiatement, les Mig fondirent sur lui et décochèrent deux missiles chacun. Une quadruple explosion pulvérisa tout l'avant de l'appareil. Transformé en boule de feu, il s'écrasa tel un météore dans la jungle.

La forêt dense était difficilement accessible. Trois heures furent nécessaires aux forces armées cambodgiennes pour parvenir sur les lieux du sinistre. Un spectacle terrifiant les attendait, qui leur glaça sang. À quelques mètres des restes disloqués de l'hélicoptère, sur le sol noirci par les flammes, une douzaine de corps étaient éparpillés, hideusement carbonisés et convulsés. Au beau milieu de cette scène d'apocalypse, assis parmi les cadavres « *qui faisaient penser à autant de pièces du boucher oubliées sur le barbecue* » (*Déetective*), Charles de Gaulle, indemne et formidablement serein dans l'épreuve, achevait de panser la tête de Félix Houphouët-Boigny. Le ministre de l'Intérieur, quoique blessé au visage et au crâne, avait lui aussi miraculeusement réchappé à l'horreur. Si la presse s'extasia, une fois de plus, sur le « *prodige De Gaulle* » (*L'Écho d'Alger*), l'enquête démontra qu'un massif de lataniers géants avait amorti la chute de l'appareil. En dépit de cette explication physique et végétale, l'accident accrut encore davantage le mythe de l'invulnérabilité gaullienne.

Félix Houphouët-Boigny resta deux jours en observation à l'hôpital de Phnom Penh. Le Général se rendit à son chevet. Il lui confia sous l'œil et les oreilles des caméras du monde entier :

« On parle de plus en plus de ma baraka. Je dois dire que je n'y accordais jusqu'à présent qu'un crédit limité. Maintenant que vous en avez bénéficié à votre tour, mon ami, je suis enclin à réviser ce jugement. La contagion prouve le microbe... »

Derrière ses bandages, le ministre de l'Intérieur pouffa d'un grand rire à peine étouffé par la gaze.

Le « dossier du Deccan »

Parallèlement aux affaires indochinoises, les comptoirs de l'Inde, constituèrent l'autre grand volet de la politique asiatique de la Ve République gaullienne. Pondichéry et Chandernagor étaient français depuis le XVIIe siècle, Karikal, Yanaon, Mahé depuis le XVIIIe.

Le « dossier du Deccan », selon l'expression délicieusement surannée dont usait le Général pour désigner cette affaire inextricable, traînait depuis près de dix ans sur les bureaux parlementaires. Une fois de plus, le génie de Charles de Gaulle trouva un terrain de jeu où s'illustrer en splendeur, dans un savant mélange de doigté politique, d'audace diplomatique et de fermeté militaire.

L'impulsion fut donnée le 14 février 1964, à l'Élysée, devant un parterre de quelque deux cents journalistes français et internationaux. Avec un air guilleret qui tranchait avec la gravité du sujet, le Général aborda pour la première fois publiquement ce dossier auquel il accordait « *la plus haute importance* » :

« Voilà bientôt dix ans que des accords ont été signés entre la France et la République indienne, visant à la cession de nos établissements de l'Inde. Il est un fait que ces accords n'ont

jamais été ratifiés par nos Chambres qu'absorbaient, et qu'absorbent encore, tant de questions urgentes. (...) Dans une lettre personnelle qu'il m'a récemment fait remettre par son ambassadeur, M. Nehru m'a suggéré d'en finir avec cette équivoque. Je partage entièrement ce point de vue. J'ai donc décidé de me rendre sur place, afin de m'assurer personnellement qu'après dix ans d'expérience, les populations approuvent le principe de ces accords et de leur ratification. Celle-ci pourrait, dès lors, intervenir rapidement. »

Ce que le Général passait sous silence, c'est que depuis plus d'un an, il avait « repris langue » avec Édouard Goubert, le vrai maître de Pondichéry et de l'Inde française. En toute discrétion. De Gaulle expliqua dans ses *Mémoires d'espoir* :

« Le retournement [de Goubert contre la France, en 1954] avait résulté de deux facteurs essentiels. D'une part, la faiblesse de la IV^e République qui, au Deccan comme ailleurs, ne songeait qu'à larguer les amarres. Or il fallait pour cela vaincre bien des réticences, non seulement en métropole, mais aussi dans les Comptoirs où nos partisans, nul ne l'ignorait, demeuraient nombreux. D'autre part, l'étrange acharnement dont fit preuve l'administration fiscale à l'encontre de notre fidèle Goubert, qui sur les questions d'argent n'était certes pas un ange, mais là n'eût jamais dû être le problème. Les turpitudes se dissolvent dans la raison d'État. (...) [En 1963,] la France avait recouvré le prestige, la fermeté et surtout la volonté qui lui faisaient tellement défaut dix ans plus tôt. Je décidai donc de reprendre langue avec Goubert. L'enfant prodigue se montra sensible au nouveau visage que lui montrait la Patrie ainsi qu'au légitime intérêt, qu'étant redevenue elle-même, elle lui portait. Tout autant, Goubert fut touché par la promesse que les erreurs d'hier, en particulier à son endroit, ne se reproduiraient plus. »

Ignorant tout de ces tractations secrètes, Nehru approuva sans réserve la venue du Général à Pondichéry. Il est vrai que, savamment dosée, l'ambiguïté du propos gaullien inspira

d'abord circonspection dans les comptoirs français et ne provoqua aucune réaction. De son côté, Goubert se borna à se féliciter qu'« *approch[ât] enfin le dénouement d'une confusion qui n'a[vait] que trop duré* ».

Aussi la Nouvelle-Delhi tomba-t-elle des nues lorsqu'à l'arrivée du Général à Pondichéry, les populations investirent les rues de la ville aux cris de « *France, notre mère de toujours* », « *notre vraie Patrie* », « *notre pays bien-aimé* », et de « *Charles de Gaulle, notre cher président* ». Les autorités locales avaient manifestement encouragé ces manifestations. Le Général fut d'ailleurs accueilli en grande pompe par Édouard Goubert qu'entouraient quelque deux cents notables pondichériens.

Goubert à sa droite, De Gaulle lança à la foule, les bras en V : « *Je dis 'Salut Pondichéry', notre cher, notre si cher Pondichéry !* (acclamations de la foule) *Mais je pense aussi, ici, à Karikal, à Mahé, à Yanaon* (nouvelles acclamations de la foule) » Et le Général, quelque peu redondant, de poursuivre l'envolée : « *À travers vous, dignes habitants de Pondichéry, notre comptoir plusieurs fois centenaire, je dis aussi "Salut Karikal", "Salut Mahé", "Salut Yanaon" !* », déclenchant les hourras de la masse survoltée.

L'effet de cette déclaration ne se fit pas attendre : à Mahé, Karikal et Yanaon, sous « *l'effet De Gaulle* », des foules compactes réclamèrent de recevoir, elles aussi, la visite du grand homme.

Plus inattendus furent les événements de Chandernagor. L'ancienne possession française, bien que rattachée à la république indienne depuis 1949, fut le théâtre d'importantes manifestations qui manquèrent tourner à l'émeute. Il est vrai que le pouvoir central s'était formellement opposé à la « *visite d'amitié* » du Président français. Résultat, par souci diplomatique évident, le Général n'avait pas cité Chandernagor dans son discours, contraint par le protocole imposé par Nehru. Ce que, de toute évidence, le petit peuple de Chandernagor n'appréciait pas...

Les autorités indiennes n'avaient pas prévu le triomphe gaullien. Ces effusions francophiles furent une douche froide pour la Nouvelle-Delhi. Le Congrès national indien somma le « *Pandit* » de venir s'expliquer devant lui. Mis en sérieuse difficulté par les événements, furieux et tremblant, le Premier ministre dénonça vigoureusement, mais un peu tard, « *les ambiguïtés coupables du président De Gaulle* » et « *la trahison du félon Goubert* ».

À l'instant où Nehru prononçait ces mots, le Général était à bord de la Caravelle qui le ramenait à Paris. Dès son retour en France, sa réponse tomba comme une stance médiévale. Dans un communiqué laconique, l'Élysée fit savoir que « *l'ampleur des manifestations à Pondichéry et dans les Comptoirs, la ferveur qui s'y est joyeusement montrée, prouvent qu'aucun artifice ne saurait en être la cause* ». Dans le plus pur style gaullien, le communiqué précisait que « *les choses étant ce qu'elles sont, la ratification viendra en son temps. Fidèle à ses principes démocratiques qui sont ceux de l'autodétermination, la France ne saurait refuser un légitime référendum aux populations qui lui font confiance et souhaitent décider librement de leur destin.* » Enfin, pour faire bonne mesure, Paris ajouta que « *M. Édouard Goubert est jusqu'à nouvel ordre citoyen français, toute atteinte à sa personne sera donc tenue [par le gouvernement français] comme un obstacle définitif à toute issue diplomatique, et aggravera la crise que M. Nehru semble vouloir prendre la responsabilité d'ouvrir, à ses risques et périls.* »

Bien que le communiqué élyséen tranchât par sa modération avec les philippiques enflammées de son adversaire, celui-ci y trouva prétexte à une nouvelle escalade.

Persistant dans ses excès verbaux, Nehru dénonça une réponse « *malhonnête et dilatoire* », et n'hésita pas à qualifier de « *révoltante et infâme* » cette « *menace faussement feutrée* » qui « *inversait les rôles* ». Déterminé à tout gâcher, dans un discours télévisé retentissant, le Premier ministre indien prit violemment la France à partie :

« Voilà un mois, après bien des hésitations, nous avons décidé de ne pas nous opposer à la visite du président français dans notre territoire de Pondichéry. Elle nous semblait de bonne politique, après la promesse qui nous avait été faite que les accords de 1954 seraient enfin ratifiés au plus tôt. Force est de constater que notre confiance a été abusée, puisque la ratification tant attendue par la grande majorité des citoyens indiens de Pondichéry et des autres comptoirs, est finalement ajournée par le gouvernement français. Je ne m'étendrai pas sur cette attitude colonialiste particulièrement répugnante. (...) Il est grand temps que les parlementaires français démontrent leur attachement à la démocratie et aux engagements de leur pays, en ratifiant, une fois pour toutes, la rétrocession des comptoirs à la République indienne ». Et Nehru de conclure, visant directement le Général, mais toujours sans le nommer, que « la France [devait mettre], dans les plus brefs délais, un terme à cette comédie qui la déshonore. Aucun homme, aussi grand soit-il, ne peut bafouer impunément la volonté du peuple ni violer de manière si impudente ses engagements internationaux ».

À vrai dire, sur ce dernier point, la position indienne n'était pas totalement dénuée de fondements. Au demeurant, et c'était aussi un fait, ni Pondichéry, ni Yanaon, ni Karikal, ni Mahé ne l'entendaient de cette oreille. Depuis près de dix ans, alors que le principe de leur largage avait été entériné par Paris en 1954, des voix s'étaient continuellement élevées, en particulier à Pondichéry et Yanaon, pour contester un dégageant survenu en l'absence de référendum. Année après année, des tracts distribués sous le manteau dénonçaient régulièrement les accords franco-indiens, et déclaraient « *illégal* » le rattachement des comptoirs français à la République indienne. Poussant leur argumentaire, les partisans de la France accusaient la Nouvelle-Delhi de vouloir annexer leurs territoires « *au mépris de toute légitimité historique et démocratique* », tout en affirmant que « *les populations des possessions françaises de l'Inde sont des Français à part*

entière depuis trois siècles et entendent, coûte que coûte, le rester. » Ils exigeaient le maintien des sénateurs et du député qui représentaient les populations des comptoirs au Parlement français « *depuis 1848* ». C'est pourquoi, passablement embarrassée par ces récriminations, la IV^e République, sans s'opposer à l'application des accords de 1954, n'avait jamais osé les ratifier.

En ce début d'année 1964, face au tourbillon qu'avait déclenché la visite du Général à Pondichéry, Nehru choisit d'appliquer, dans un premier temps, la même méthode que quinze ans plus tôt : ses agents pullulant dans les comptoirs français, il leur ordonna de fomenter des manifestations hostiles à la France, des intimidations, des coups de forces, quitte à assassiner au passage quelques notables connus pour leurs sympathies pro-françaises. Conscient que s'en prendre directement à Goubert eût été reproduire les mêmes erreurs que la France dix ans plus tôt, Nehru ne tenta rien contre celui qui apparaissait de plus en plus comme le pivot de l'action gaullienne au Deccan. Le Pandit commit là sa principale erreur : Goubert réagit promptement, en faisant systématiquement arrêter et mettre sous les verrous les principaux agitateurs indiens sous prétexte de « *trouble à l'ordre public* ».

Acculé par la situation, de plus en plus critiqué pour son manque de lucidité, en ce mois d'avril 1964, le Premier ministre indien alla plus loin : il ordonna à son armée de marcher sur Pondichéry. Ce mouvement était d'autant plus menaçant que les accords franco-britanniques avaient toujours dépourvu les possessions françaises de la moindre ligne de défense. Sûr de sa force, Nehru se borna donc à agglutiner ses troupes autour du comptoir. Celui-ci fut bientôt encerclé par quelque 50 000 hommes de troupe, appuyés par d'imposantes colonnes de chars. En réponse, dénonçant un « *chantage révoltant* », Édouard Goubert ordonna de dresser des barricades dans les rues de la ville et fit armer une milice forte de 3 000 hommes qui défila dans les rues de Pondichéry. Nehru accusa alors la France d'avoir « *livré des fusils à la rébellion* ».

« *Puisque M. Nehru a décidé de nous courir sur le haricot, nous allons rendre une nouvelle visite de courtoisie à nos possessions du Deccan* », siffla De Gaulle au cours de la brève conférence de presse organisée pour l'occasion – la plus courte de l'histoire, puisqu'elle dura à peine deux minutes –, selon une litote toute diplomatique que les plus avisés décryptèrent comme une « *déclaration de guerre* » (*New Delhi Times, London Times, Washington Post, New York Herald Tribune*).

Le soir même, *Le Monde* titra, très inquiet : « *De Gaulle a-t-il décidé d'attaquer l'Inde ?* ». Et le grand journal du soir de spéculer sur « *les risques de contagion, voire d'embrassement mondial* » qu'un tel conflit risquait d'entraîner. L'éditorialiste se référait à la réaction de Washington qui avait, immédiatement, « *mis en garde* » la France contre « *une aventure qui pourrait rapidement se retourner contre elle* ». Le Kremlin, comme toujours en phase avec la Maison-Blanche lorsqu'il s'agissait de saper la France d'outre-mer, condamna « *une surenchère impérialiste dans laquelle l'Union Soviétique ne pourrait toujours rester que spectatrice* ». Autant d'injonctions auxquelles l'Élysée répondit par un communiqué en forme de lame de rasoir : « *La France sait ce qu'elle a à faire pour préserver durablement la paix en même temps que ses intérêts les plus primordiaux.* »

En guise d'illustration, moins de quarante-huit heures plus tard, le 14 avril 1964 à l'aube, le *Nkoué Mbali* et l'*Abd el-Kader* larguèrent les amarres, respectivement, de leurs bases de Djibouti et de Diégo-Suarez, à Madagascar. Les deux porte-avions embarquaient « *les moyens nécessaires pour rayer, une fois chacun, la Nouvelle-Delhi et Bombay de la carte* » selon les dires, en privé, du Général. Une saillie que *Le Canard enchaîné* s'empressa de divulguer, pour en dénoncer « *les roulements mécaniques* » et « *l'ivresse belliqueuse* ».

En attendant, deux jours plus tard, à quinze cents milles nautiques au nord de la Réunion, dans l'Océan Indien, les deux navires firent effectivement leur jonction. Flanqués de quatre croiseurs, de sept destroyers et d'une douzaine d'autres navires

d'escorte, c'est une véritable armada qui, le 18 avril, se présenta devant Pondichéry. Massée aux portes de la ville depuis une interminable semaine, l'armée indienne était tétanisée.

Tandis que les bâtiments français approchaient des côtes, plusieurs centaines de petits bateaux et de barques de pêcheurs, battant ostensiblement pavillon tricolore, formèrent autour des bâtiments de guerre un essaim innombrable, une myriade de joyeux confettis bleu-blanc-rouge. Sur le pont du *Nkoué Mbali*, le capitaine de vaisseau Gérard Daille se tenait au garde-à-vous. Soudain, les haut-parleurs des navires diffusèrent une puissante *Marseillaise*. En réponse, les canons de Pondichéry tirèrent quatorze coups en l'honneur. Les majestueuses silhouettes de métal répondirent à leur tour par de puissantes bordées tirées vers le large. Achevant ce singulier dialogue, de nouvelles bordées venues du port déclenchèrent les applaudissements et les cris enthousiastes des milliers de Pondichériens massés sur les quais.

Il convient de préciser que quarante-huit heures plus tôt, au large des Seychelles, trois croiseurs s'étaient détachés de la flottille, pour aller marquer également la présence française devant Mahé, Karikal et Yanaon. Ainsi les fusiliers-marins et les légionnaires purent débarquer simultanément, et sans coup férir, dans les quatre villes de la France indienne. Partout, la liesse populaire accueillit et acclama les marins tirés à quatre épingles dans leurs uniformes d'un blanc immaculés. Nulle ombre ne fut portée au tableau. Face à la tournure des événements, les autorités indiennes avaient « *jugé plus sage* », comme le nota *Le Figaro*, « *de ne pas risquer un affrontement à l'issue incertaine, ni d'engager leurs agents dans une action jugée, à ce stade, suicidaire* ». Quant à Washington et Moscou, ils ne purent que réitérer, en vain, leurs mises en garde. Aucun affrontement ne leur donnant l'occasion de brandir une quelconque menace armée.

Le conflit annoncé n'eut donc pas lieu. « *Le bon sens l'emporte d'autant plus facilement qu'il est servi par deux porte-avions et leurs escadres nucléaires* », estima sobrement

le Général. Fidèle à son humilité proverbiale, le Général confia bien des années plus tard à Pierre Péan : « *Je n'ai pas grand mérite d'avoir su prévoir que Nehru se laisserait impressionner par notre escadre. Rappelez-vous qu'en octobre [19]48, devant Mahé, un simple aviso [le Commandant Bory] avait suffi à faire fuir ses agents subversifs et rabattu, du même coup, le caquet du Bandit [sic].* »

Avant la fin de l'année 1965, la départementalisation des Quatre Comptoirs des Indes fut un fait accompli, que sanctionnèrent, comme c'était devenu l'habitude, des référendums aux résultats écrasants : le OUI l'emporta avec 99% des voix à Pondichéry, Mahé et Karikal, et 100% à Yanaon. Un verdict des urnes que De Gaulle commenta en coulisses, avec les accents des faubourgs qu'il affectionnait en semblable occasion : « *Nehru était une [sic] petzouille qui n'avait trop longtemps eu devant lui qu'une IVe République dont la faiblesse masquait la trahison. Comme tous nos adversaires, il s'était habitué de bonne grâce aux farfadets de l'abandon, aux professionnels du perpétuel recul qui conduisaient le Pays à petits pas vers la dislocation. Pareilles attitudes poussaient bien entendu nos adversaires à s'enhardir. Malheureusement pour lui, le gougnafier du Deccan ne s'est pas aperçu que la France avait changé de cocher. Bon. Je crois qu'il comprend à présent, mais un peu tard, qu'il ne faut pas confondre De Gaulle et Lady Mountbatten. Quant à ceux qui l'ont poussé à la main, les petits malins de Washington et leurs sparring-partners moscovites, qu'ils se le tiennent pour dit, se les prennent et se les mordent. Je leur souhaite bon appétit !* »

Probablement éprouvé par ces événements désastreux, le pandit Nehru fut terrassé par une crise cardiaque, le 27 mai 1964. Il avait soixante-quatorze ans. C'est-à-dire presque le même âge qu'un certain Charles de Gaulle, dont le cœur recelait, il est vrai, un petit chouya de ressources en plus...

La théorie gaullienne des « agglomérations »

Revenu aux affaires en 1958 pour résoudre la crise algérienne, le Général avait rapidement, en même temps que progressivement, étendu son action à l'ensemble des territoires africains de la France. Puis il avait déployé cette action en direction de l'Asie. Au-delà d'une stratégie politique à l'intelligence bien comprise – « *tout se tient* », aimait-il à répéter –, cette expansion géographique répondait également à une conception « *physique* » du destin des nations. Le Président en traça les grandes lignes devant Alain Peyrefitte, en juin 1964 :

« Il en va des pays comme des corps stellaires dans les éthers intersidéraux : ils s'attirent, ils tendent à s'agglomérer les uns aux autres, les plus gros absorbant les plus petits. Plus une nation est vaste et dense, plus forte est l'attraction qu'elle exerce sur les contrées qui l'entourent ; plus elle est réduite, plus elle subit celle des puissances vastes et denses qui évoluent alentour. On parle alors, selon les cas, de "zone d'influence" ou d'"empire", en fonction du degré d'intégration des unes aux autres. Lorsque ce processus touche à son terme, apparaît la nation nouvelle, née de l'agglomération des nations antérieures. Notre France, si elle avait abandonné ses territoires d'outre-mer comme le voulaient mordicus Debré et compagnie, notre France aurait subi encore davantage qu'elle ne la subissait jusqu'alors l'influence des États-Unis et, plus généralement, du monde anglo-saxon, qui constituent le plus gros astre en nos parages. C'est d'ailleurs pour cela que les Américains et les Anglais ont tout fait pour qu'à l'exemple de mes prédécesseurs, je bazarde tout ! (...) Allons, Peyrefitte, vous et moi savons bien que l'empire anglo-saxon constitue une sorte de nation qui ne dit pas son nom. La conséquence, l'illustration, précisément, du principe des agglomérations. Cette nation est cimentée par la langue, par l'histoire mais

aussi, volens nolens, par la culture, et plus encore par son culte du veau d'or. Sur tous les océans, de Londres à Vancouver, de Boston à Canberra, de Wellington à Los Angeles, on adore la même idole vénale, si l'on n'a toujours la même reine. (...) Réduite à l'Hexagone, la France se serait imbriquée, insensiblement et contre toute raison, dans ce monde qui l'eût vertigineusement surpassée, étranglée, niée et enfin noyée. Mais pis encore, à terme, elle se serait sans doute désagrégée dans son noyau même. Tenez-le-vous pour dit : si la Corse, la Bretagne, la Savoie, si nos montagnes basques sont arrimées à la France comme elles le sont, c'est parce que l'Algérie, les territoires subsahariens et, au-delà, tout l'Outre-Mer, font poids. Sans nos colossaux domaines d'Afrique et d'Asie, sans nos provinces d'Amérique et du Pacifique, c'en serait fait de notre masse et, partant, de l'unité même de l'Hexagone ! Au contraire, avec eux, nous pesons aujourd'hui et plus encore dans l'avenir ; nous nous consolidons, nous nous densifions, et nous exerçons notre attraction sur le reste de l'univers ; nous agglomérons la matière qui passe, les comètes, les satellites, les petits et grands luminaires, les astres qui nous entourent. Sans eux, nous deviendrions tout à coup une étoile naine, à la merci des galaxies géantes ; la gravité serait notre perte au lieu d'être notre force ; nous éclaterions comme la noix dans l'étau... »

L'affaire Krasucki

Parallèlement à ces grandes vues cosmologiques voire cosmogoniques, la politique intérieure française subit elle aussi le principe des attractions gravitationnelles et des « *agglomérations* ». De plein fouet.

L'entrée du Parti Communiste Français (PCF) dans l'orbite gaullienne illustra l'ampleur et surtout la puissance irrésistible du phénomène. Elle trouva sa spectaculaire illustration dans « *l'Affaire Krasucki* », survenue le 13 mai 1961.

Événement capital riche en hémoglobine, l'affaire Krasucki marqua « *le début de la fin du navrant PCF* » au profit du PCG (Parti Communiste Gaullien), son « *jumeau vertueux et par conséquent ennemi* » (Danielle Tartakowsky). Une substitution dans la continuité, comme on le verra, puisque le PCG ne coupa nullement les ponts, bien au contraire, avec le « *grand frère* » soviétique.

Le drame se noua lors du XVI^e congrès du Parti Communiste Français, organisé dans le nouveau Gymnase flambant neuf de Saint-Denis (Seine). Ce 13 mai 1961, dans l'impressionnant bâtiment de béton et de verre transformé en fourmilière, les ténors du PCF s'étaient succédé à la tribune toute la matinée. Alors que le mouvement indépendantiste algérien était en pleine déconfiture et que plus aucun attentat n'avait secoué l'Algérie depuis des mois, c'est pour le moins étrangement que Roland Leroy, membre éminent du Comité central du PCF, lut avec émotion « *un message du Parti Communiste Algérien* » résolument favorable à la sécession. La diatribe s'acheva sur un tonitruant « *Vive l'indépendance [de l'Algérie] !* ». Tout aussi bizarrement, mais cette fois sur un mode mineur, alors que l'activité militaire de l'ennemi disparu était réduite à néant outre-Méditerranée, Maurice Thorez réclama que fût imposée « *sans délai la paix en Algérie, sur la base de la libre autodétermination et pour promouvoir une*

politique générale de coexistence pacifique et de désarmement ». Des applaudissements mécaniques saluèrent, dans les deux cas, les vœux des orateurs.

À treize heures, durant la pause qui précédait les débats de l'après-midi, les deux tribuns devisaient en buvant un verre avec Waldeck Rochet, Jacques Duclos, Auguste Gillot et plusieurs autres congressistes. Avec la passion qui le caractérisait, Maurice Thorez se félicitait du récent succès de Youri Gagarine qui démontrait, selon lui, « *l'incontestable supériorité du socialisme sur le capitalisme* ». C'est alors que le jeune directeur de *La Vie Ouvrière*, Henri Krasucki, s'approcha du groupe. Ayant brandi un Makarov PM, il fit d'abord feu sur Roland Leroy qui lui faisait face, puis pivota sur lui-même, logea une balle dans la tête de Waldeck Rochet, et une autre dans le cœur d'Auguste Gillot, maire de Saint-Denis. Enfin, il termina de vider son chargeur dans la poitrine de Maurice Thorez qui se précipitait sur lui et dont la grande masse, un instant figée dans l'espace, s'effondra « *comme le noble Spoutnik dans la taïga sibérienne* » (*Pravda*). Toutes les personnes alentour s'étant jetées à terre, le tueur, à court de munitions, balança de toutes ses forces son arme à travers la figure de Jacques Duclos – qui, grièvement blessé, perdit l'usage de son œil gauche – avant de lever ses deux poings en l'air. Dans la salle où régnait un silence de mort, il entonna *a capella* le refrain de *L'Internationale* :

« *C'est la lutte finale, Groupons-nous et demain, L'Internationale sera le genre humain.* »

Lors de l'interrogatoire, Henri Krasucki expliqua son geste par sa « *volonté de débarrasser la France et le PCF de quatre ennemis du peuple* ». À la stupéfaction de ses anciens camarades, il dénonça « *le sacrilège qui consiste, pour un parti qui se dit communiste, à critiquer le président de Gaulle, alors que c'est notre idéal que le Général a commencé à bâtir* ».

De cette quadruple immolation, le « *communisto-gaullisme* », qu'on appellerait aussi par la suite le « *gaullisme rouge* », était né. « *Krasu* » serait son prophète.

Le procès de Krasu

Le prophète Krasu avait néanmoins encore un peu de chemin à parcourir avant de s'endormir du sommeil de la terre. Traduit en justice dès le mois suivant, sa défense fut assurée par le célèbre Jacques Vergès. Le jeune avocat abasourdit l'auditoire, n'hésitant pas à qualifier son client de « *justicier inspiré par l'amour du genre humain* », d'« *homme sain et saint* », de « *Liza au masculin* » et d'« *archange vengeur de l'anticolonialisme en marche* ». Une plaidoirie qu'à l'exception de *L'Humanité*, de *France Observateur* et de *Témoignage chrétien*, l'ensemble de la presse s'accorda à juger « *poignante et forte* » (*Le Figaro*).

Sur la réserve au début des auditions, Henri Krasucki changea d'attitude lorsque la parole lui fut donnée. Le verbe haut, il transforma son procès en tribune pro-De Gaulle, dont il salua de façon vibrante la « *politique remarquable d'humanité, en Algérie et ailleurs* ».

Cette ligne de défense lui valut une très grande popularité – 70% d'opinions favorables d'après les sondages abondamment diffusés par la RTF – et l'indulgence du jury, qui le condamna tout de même à quinze ans de prison, dont sept fermes.

Le *New York Times* dénonça « *la clémence suspecte et répugnante d'un tribunal une fois de plus* [« *one more time* »] *aux ordres d'un régime corrompu, dont De Gaulle est le sanglant Richard III* [« *bloody king Richard the Third* »] ». Dans un registre voisin, *La Pravda*, suivie par *L'Humanité*, avança détenir « *les preuves irréfutables* [« *неопровержимые доказательства* »] » que Krasucki était « *un agent du SDECE, c'est-à-dire du tyran Charles de Gaulle* [« *тирана Шарля де*

Голля. ».] » L'Élysée répondit à ces différentes accusations par deux simples mots : « *Absurde et faux* ». Quant au ministre de l'Information, Jacques Soustelle, il se borna à affirmer que « *les preuves ne seront pas livrées, puisqu'elles n'existent pas* ».

Celui qu'on appelait maintenant familièrement « *Krasu* » fut emprisonné à la Santé, à Paris. Sur ordre du ministre de la Justice, Léon Mba, « *le prisonnier le plus aimé de France* » (*L'Aurore*) bénéficia d'un traitement particulièrement favorable, excellente literie, mets fins à tous les repas, gardiens serviables. Interrogé par des journalistes sur ce qui semblait relever d'« *un évident traitement de faveur* », le Premier ministre Senghor expliqua : « *Il convient de ne point faire subir à cet homme, qui a déjà été lourdement condamné, une peine supplémentaire qui serait de nature à indigner tous les patriotes* ».

En 1965, à l'occasion de la réélection triomphale de Charles de Gaulle, le « *protégé de l'opinion publique* » (*Le Figaro*) bénéficia d'une grâce présidentielle et fit, une fois de plus, tout sourire, la Une de *Paris Match*. Tandis que, d'après les sondages de l'ORTF, 74% des Français accueillaient la nouvelle de sa libération avec satisfaction, le PCF, par la voix de Jacques Duclos, dénonça « *cette grâce odieuse qui vaut absolution et parachève la décision inique d'un tribunal fantoche aux ordres d'une république qui n'en fut jamais une* », et « *un énième scandale où le pouvoir factieux illustre ici son exceptionnelle ignominie, de façon insolente autant qu'abjecte et répugnante* ». Fermez le ban.

Comme en réponse, sitôt sorti de prison, Krasu fonda le Parti Communiste Gaullien (PCG), formation féroce ment hostile au PCF mais se voulant « *strictement, scrupuleusement et absolument communiste* ». Le PCG se situait indéniablement à l'extrême gauche de la *Galaxie gaulliste* lentement dégagée du *Big Bang* de 1958, en particulier après l'élimination de Michel Debré.

Exclu, comme il se doit, du PCF depuis les assassinats du XVIe Congrès, Krasu désormais libre comme l'air s'en ferait, dans les années suivantes, l'impitoyable fossoyeur.

L'affaire La Boisserie

C'est plus bas que les égouts, aux ultimes confins de la laideur morale, dans ces zones incertaines où l'esprit humain recèle des lacs de boue, que prend place « *l'affaire La Boisserie* ». Son action se situe « *comme par hasard* » (Philippe Sollers) en septembre 1965, soit trois mois à peine avant le grand bond en avant démocratique de la première élection présidentielle au suffrage universel direct, prévue pour décembre.

Le Canard enchaîné et *Rivarol* sortirent simultanément deux articles retentissants sur l'achat en viager, en juin 1934, d'une ancienne brasserie de Haute-Marne – « *rebaptisée à l'eau bénite "La Boisserie" pour faire passer les bulles* » (*Le Canard enchaîné*) – dont « *l'heureuse bénéficiaire s'était fort opportunément noyée dans son bain* » (*Rivarol*).

Le Général était tout bonnement accusé d'assassinat sur la personne d'une riche veuve, Alice Bombal. Les deux « *torche-culs* », selon le mot du Général, prétendaient que « *le lieutenant-colonel De Gaulle* » avait hâté la mort de la vendeuse. L'acte de vente, signé devant « *maître Jules Maurice Mouton, à Chaumont* », était dûment reproduit par les deux journaux. Le futur président de la République, affirmaient sans la moindre réserve les auteurs des articles, avait ainsi acquis La Boisserie « *à vil prix* » grâce à un meurtre crapuleux maquillé en accident, « *survenu trois ans à peine après la signature fatale* ». « (...) *Alice Bombal demandait cinquante mille francs. Les époux De Gaulle ne disposant pas des fonds, on s'accorda sur un bouquet de cinq mille francs assorti d'une rente viagère, sans usufruit, s'élevant à six mille francs par an. Cette somme rondelette grevait sérieusement les ressources du*

ménage, puisqu'elle représentait trois mois de traitement du lieutenant-colonel », pouvait-on lire dans *Rivarol*, le 16 septembre 1965.

Sous prétexte de parodie de roman-feuilleton, le même torchon décrivit avec force détails la scène du crime. On y suivait pas à pas le quadragénaire Charles de Gaulle, un dimanche après-midi, l'œil glauque et la mâchoire patibulaire, entrer « *par effraction* » chez la veuve Bombal. L'« *anti-Arsène Lupin* », « *guidé par l'appât du gain* », fouillait d'abord l'appartement, puis découvrait finalement « *sa proie* » en train de prendre son bain. « *Comme possédé* », il se précipitait alors sur elle et lui plongeait impitoyablement la tête sous l'eau, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Avant de s'éclipser en rasant les murs. « *Ni vu, ni connu* », concluait l'article, photo officielle dans la bibliothèque de l'Élysée à l'appui. Et *Le Canard enchaîné* de conclure :

« Grâce à ses talents de maître-nageur, Charlot-la-double-culbute n'eut à débourser, en tout et pour tout, que 17 000 francs, alors que la gentilhommière en valait au moins le triple... »

Le président De Gaulle étouffa l'affaire d'une formule économe : « *Élucubrations* ».

La presse comme la Justice tinrent l'argument pour suffisant. L'opinion publique aussi, puisque le fantôme savonneux de la veuve Bombal s'abstint de venir perturber le cours normal de l'élection présidentielle.

Bien plus tard, au risque de briser le mythe d'une opération grotesque sans la moindre chance de succès, le Général aurait confié à son aide de camp Jacques Chirac : « *Ce fut la neuvième tentative d'assassinat, mais non la moins bien ficelée.* »

De profundis.

(à suivre...)

ANNEXES

Annexe I

Discours de Charles de Gaulle, Alger, 4 juin 1958.

« Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici... Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité...

Je dis la rénovation à tous égards. Mais très justement, vous avez voulu que celle-ci commence par le commencement, c'est-à-dire par nos institutions, et c'est pourquoi me voilà...

Et je dis la fraternité parce que vous offrez ce spectacle magnifique d'hommes qui d'un bout à l'autre, quelles que soient leurs communautés, communient dans la même ardeur et se tiennent par la main...

Eh bien ! De tout cela je prends acte au nom de la France... et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants... il n'y a que des Français à part entière... des Français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs...

Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui jusqu'à présent étaient fermées devant beaucoup.

Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas...

Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait...

Cela veut dire qu'il faut assurer une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

L'armée, l'armée française, cohérente, ardente, disciplinée, sous les ordres de ses chefs, l'armée éprouvée en tant de circonstances et qui n'en a pas moins accompli ici une œuvre magnifique de compréhension et de pacification, l'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant du mouvement qui s'y est développé. Elle a su endiguer le torrent pour en capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. Je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain.

Français à part entière dans un seul et même collège, nous allons le montrer, pas plus tard que dans trois mois dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les dix millions de Français d'Algérie, auront à décider... auront à décider de leur propre destin...

Pour ces dix millions de Français-là, leurs suffrages compteront autant que les suffrages de tous les autres... Ils auront à désigner, à élire, je le répète en un seul collège, leurs représentants pour les Pouvoirs publics, comme le feront tous les autres Français...

Puissent-ils participer en masse à cette immense démonstration, tous ceux de vos villes, de vos douars, de vos plaines, de vos djebels.

Puissent-ils même y participer ceux-là, qui par désespoir ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux, car le courage ne manque pas sur la terre d'Algérie... qu'il est courageux, mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide.

Moi, de Gaule, à ceux-là j'ouvre la porte de la réconciliation...

Jamais plus qu'ici et plus que ce soir, je n'ai senti combien c'est beau, combien c'est grand, combien c'est généreux la France ! Vive la République ! Vive la France ! »

Annexe II

Discours de Charles de Gaulle, Mostaganem, 6 juin 1958. Face au Général, une foule à majorité arabo-berbère.

« La France entière, le monde entier, sont témoins de la preuve que Mostaganem apporte aujourd'hui que tous les Français d'Algérie sont les mêmes Français. Dix millions d'entre eux sont pareils, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Il est parti de cette terre magnifique d'Algérie un mouvement exemplaire de rénovation et de fraternité. Il s'est élevé de cette terre éprouvée et meurtrie un souffle admirable qui, par-dessus la mer, est venu passer sur la France entière pour lui rappeler quelle était sa vocation ici et ailleurs.

C'est grâce à cela que la France a renoncé à un système qui ne convenait ni à sa vocation, ni à son devoir, ni à sa grandeur. C'est à cause de cela, c'est d'abord à cause de vous qu'elle m'a mandaté pour renouveler ses institutions et pour l'entraîner, corps et âme, non plus vers les abîmes où elle courait mais vers les sommets du monde.

Mais, à ce que vous avez fait pour elle, elle doit répondre en faisant ici ce qui est son devoir, c'est-à-dire considérer qu'elle n'a, d'un bout à l'autre de l'Algérie, dans toutes les catégories, dans toutes les communautés qui peuplent cette terre, qu'une seule espèce d'enfants.

Il n'y a plus ici, je le proclame en son nom et je vous en donne ma parole, que des Français à part entière, des compatriotes, des concitoyens, des frères qui marchent désormais dans la vie en se tenant par la main.

Une preuve va être fournie par l'Algérie tout entière que c'est cela qu'elle veut car, d'ici trois mois, tous les Français d'ici, les dix millions de Français d'ici, vont participer, au même titre, à l'expression de la volonté nationale par laquelle, à mon appel, la France fera connaître ce qu'elle veut pour renouveler ses institutions. Et puis ici, comme ailleurs, ses représentants seront librement élus et, avec ceux qui viendront ici, nous examinerons en concitoyens, en compatriotes, en frères, tout ce qu'il y a lieu de faire pour que l'avenir de l'Algérie soit, pour tous les enfants de France qui y vivent, ce qu'il doit être, c'est-à-dire prospère, heureux, pacifique et fraternel.

À ceux, en particulier qui, par désespoir, ont cru devoir ouvrir le combat, je demande de revenir parmi les leurs, de prendre part librement, comme les autres, à l'expression de la volonté de tous ceux qui sont ici. Je leur garantis qu'ils peuvent le faire sans risque, honorablement.

Mostaganem, merci ! Merci du fond de mon cœur, c'est-à-dire du cœur d'un homme qui sait qu'il porte une des plus lourdes responsabilités de l'Histoire. Merci, merci, d'avoir témoigné pour moi en même temps que pour la France ! Vive Mostaganem ! Vive l'Algérie ! Vive la République ! Vive la France ! »

Le Général s'éloigne du micro.

La foule scande : « *Algérie française* ».

Le Général revient au micro et dit :

« *Vive l'Algérie française !* »

Annexe III

Extraits de « Propositions de mesures immédiates pour le département de la France d'outre-mer. (Possessions assimilées au territoire métropolitain, colonies, pays de protectorat). Le but : unité de la plus grande France. », publié dans Au service de la renaissance française, sous-titré Propositions du Parti communiste français relatives aux premières mesures à prendre lors de la libération par les différents départements ministériels. L'ouvrage, d'abord paru dans la clandestinité, fut publié aux Éditions du Parti communiste français en 1944.

On peut y lire, aux pages 104-113 :

« Il y a sans doute peu de domaines de l'activité nationale où la nécessité de réformes profondes se fasse autant sentir que dans les choses de la France d'outre-mer. Le but à atteindre est clair : unité et intégrité de la plus grande France, des Antilles à Madagascar, de Dakar et de Casablanca à l'Indochine et à l'Océanie. Notre pays est une puissance des cinq parties du monde et ne découvre pas de raison pour laquelle il devrait cesser de l'être au profit d'autres grands États, en abdiquant en leur faveur une part de sa souveraineté sur les territoires ou sur les richesses, en consentant soit à des détournements politiques, soit à de trop grandes concessions économiques. (...) Demain, l'idée de la grandeur française sortira renouvelée de ces six années d'abaissement qui ont commencé aux sombres jours de Munich ; notre peuple prendra conscience de l'étendue de ses responsabilités sur toute la surface du globe comme il ne l'avait jamais fait dans le passé ; les choses d'outre-mer cesseront d'être le monopole de groupes de fonctionnaires et de soldats, sinon la proie d'une clique d'affairistes. La nation dans sa totalité sentira que son autorité sur le continent européen – autorité dont ne dépendent rien de moins que sa sécurité et sa vie – est liée à la grandeur de son rôle mondial. (...) Étude de la participation des populations d'outre-mer (colons français et populations

indigènes) à la représentation nationale ; possibilité d'un corps représentatif spécial (Chambre de la France d'outre-mer) : électorat, éligibilité, compétence, rapport avec le parlement métropolitain, etc. Le mot d'ordre du régime de Pétain a été l'inverse : c'était la « décentralisation de l'Empire », et cette consigne soi-disant réaliste couvrait le refus d'une politique d'association véritable et d'assimilation progressive des populations d'outre-mer, refus qui conduisait à son tour au démembrement de « l'Empire » par les chemins, d'une part, de l'autonomie chère aux grands intérêts capitalistes et, d'autre part, du séparatisme indigène favorisé par l'évolution des indigènes dans une sphère fermée. (...) La question du statut politique futur des populations de nos territoires d'outre-mer n'est pas l'affaire des bureaux. C'est l'affaire de tout le pays, parce que les destinées du pays en dépendent littéralement. (...) Qu'il faille profiter du sens ravivé de la grandeur française dans l'opinion nationale pour recruter au lendemain de la guerre de jeunes hommes d'élite au service des fonctions coloniales, cela n'a guère besoin d'être démontré, mais cela est plus essentiel que tout ce qui précède. Du crédit renouvelé de l'idée de civilisation, de la ferveur qui l'entourera, il peut naître une vocation missionnaire, épurée chez des milliers d'hommes neufs, capables de réaliser avec foi, avec enthousiasme, la transformation grandiose et nécessaire que décrètera la Constituante. Cette élite du dévouement et de la conviction est pour une grande part dans l'armée en uniforme et sans uniforme, dans toutes les couches de cette double armée, y compris les plus populaires ; il faudra aller l'y chercher, donner à ceux de ses membres qui n'ont pas pu pousser leur instruction les moyens de le faire, montrer à la jeunesse, au moment où elle posera les armes, la beauté d'une œuvre qui consiste à briser les chaînes en scellant l'union des cœurs, à aider à relever la condition humaine de soixante-dix millions d'êtres, tout en fortifiant la France, lui faire entendre, à cette jeunesse triomphante, l'appel à une autre lutte et à une autre victoire pour la Patrie. La réorganisation de la France d'outre-mer vaudra, avant tout, ce que vaudront ses artisans, et il s'agit de choisir ceux qui y verront moins une carrière avec ses avantages qu'un apostolat exaltant, ceux qui regarderont vraiment comme des frères le docker de Dakar et le paysan d'Annam, ceux qui aimeront ces peuples, qui prendront la peine

d'apprendre la langue indigène et de se familiariser avec les coutumes locales, qui sauront vraiment rendre indestructibles l'unité de la plus grande France. »

Pourtant, moins de quinze ans plus tard, le 17 juillet 1958, à propos du référendum du 28 septembre sur la nouvelle constitution auquel devaient participer toutes les populations d'outre-mer en même temps que celles de métropole, Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, déclara :

« (...) Nous ne parlons même pas des conditions bien particulières dans lesquelles le plébiscite doit se dérouler. Pourquoi, par exemple, quatre millions de musulmans d'Algérie, auxquels on refuse le droit de régler leurs propres affaires, doivent-ils déterminer le sort de la France ? Encore ne s'agira-t-il que d'une fiction, personne ne croyant à la sincérité d'un vote émis dans les conditions de l'état de siège, avec la suppression de toutes les libertés et sous le contrôle de la force armée. Bien plus : on annonce que tous les peuples d'outre-mer participeront au référendum. C'est la peur du peuple français qui a dicté cette décision. De toute façon, on ne réussira pas à intimider par de telles méthodes les masses républicaines de notre pays. Même si le général-président devait fabriquer une majorité avec les suffrages d'outre-mer tandis que le peuple français dirait non, ce ne sont pas les millions de voix rassemblées par les parachutistes et les gouverneurs des colonies qui pourraient décider du sort de la France ! (...) »

Rapport prononcé lors de la Conférence nationale du Parti communiste français, et paru dans « L'Humanité » le 18 juillet 1958.

Annexe IV

Extrait de *Les Deux Sources de la morale et de la religion* (1932) d'Henri Bergson, rééd. PUF, coll. « Quadrige », 1984, p. 329-331.

« L'homme ne se soulèvera au-dessus de terre que si un outillage puissant lui fournit le point d'appui. Il devra peser sur la matière s'il veut se détacher d'elle. En d'autres termes, la mystique appelle la mécanique. On ne l'a pas assez remarqué, parce que la mécanique, par un accident d'aiguillage a été lancée sur une voie au bout de laquelle étaient le bien-être exagéré et le luxe pour un certain nombre, plutôt que la libération pour tous. Nous sommes frappés du résultat accidentel, nous ne voyons pas le machinisme dans ce qu'il devrait être, dans ce qui en fait l'essence.

Allons plus loin. Si nos organes sont des instruments naturels, nos instruments sont par là même des organes artificiels. L'outil de l'ouvrier continue son bras ; l'outillage de l'humanité est donc un prolongement de son corps. La nature, en nous dotant d'une intelligence essentiellement fabricatrice, avait ainsi préparé pour nous un certain agrandissement. Mais des machines qui marchent au pétrole, au charbon, à la « houille blanche » et qui convertissent en mouvement des énergies potentielles accumulées pendant des millions d'années, sont venues donner à notre organisme une extension si vaste et une puissance si formidable, si disproportionnée à sa dimension et à sa force, que sûrement il n'en avait rien été prévu dans le plan de structure de notre espèce : ce fut une chance unique, la plus grande réussite matérielle de l'homme sur la planète. Une impulsion spirituelle avait peut-être été imprimée au début : l'extension s'était faite automatiquement, servie par le coup de pioche accidentel qui heurta sous terre un trésor miraculeux.

Or, dans ce corps démesurément grossi, l'âme reste ce qu'elle était, trop petite maintenant pour le remplir, trop faible pour le diriger. D'où le vide entre lui et elle. D'où les redoutables problèmes sociaux, politiques, internationaux, qui sont autant de définitions de ce vide et qui, pour le combler, provoquent aujourd'hui tant d'efforts désordonnés et inefficaces : il y faudrait de nouvelles réserves d'énergie potentielle, cette fois morale.

Ne nous bornons donc pas à dire, comme nous le faisons plus haut, que la mystique appelle la mécanique. Ajoutons que le corps agrandi attend un supplément d'âme, et que la mécanique exigerait une mystique. Les origines de cette mécanique sont peut-être plus mystiques qu'on ne le croirait ; elle ne retrouvera sa direction vraie, elle ne rendra des services proportionnés à sa puissance, que si l'humanité qu'elle a courbée encore davantage vers la terre arrive par elle à se redresser, et à regarder le ciel. »

- 1 Dans un discours à la tribune du Grand Conseil de l'AÉF (Afrique Équatoriale Française) le 21 octobre 1957, Barthélémy Boganda avait déclaré : « *Une seule conclusion s'imposerait si nous vous suivons : rendez-nous notre liberté, donnez-nous notre indépendance et nous ne vous coûterons plus rien ! Oui, mais voilà, vous n'avez pas, Dieu merci, le droit de disposer ainsi de nous-mêmes, et d'une partie de la République...* » Cité par Pierre Kalck, in *Histoire centrafricaine, des origines à 1966*, L'Harmattan, 1992, p. 291. Patriote franco-africain et panafricaniste, farouche partisan de l'unité franco-africaine, celui qui avait pour devise « *Zo kwé zo* » (« *Un homme vaut un homme* ») prônait également l'unité de l'« *Afrique latine* » (française, belge et portugaise). Boganda se montra d'abord méfiant à l'égard du Général. À l'occasion du référendum sur la Communauté du 28 septembre 1958, réagissant au principe énoncé par De Gaulle selon lequel le NON reviendrait à un NON à la France et, partant, induirait automatiquement l'accès à l'indépendance du territoire concerné et de ses populations, Barthélémy Boganda interrogea : « *Pourquoi, moi, je ne serai plus Français si, suivant mes convictions de vieux républicain, je vote contre cette Constitution, alors qu'un vieux républicain de la Lozère restera Français s'il fait de même ?* » Cité par le Gouverneur Louis Sanmarco in *Le colonisateur colonisé*, ABC, 1982.
- 2 Diori Hamani expliquera en 1961 : « *À maintes reprises, le président Houphouët-Boigny, moi-même et les autres chefs des États de l'Entente, avons eu l'occasion d'exprimer nos conceptions quant à l'aménagement des organes communautaires, pour réaliser avec tous les États membres – y compris la République française – un ensemble fédéral vraiment égalitaire, viable et – j'insiste sur ce mot – durable. Pour nous, faut-il le rappeler, le Conseil exécutif de la Communauté et le Sénat de la Communauté constituaient la préfiguration du gouvernement fédéral central et du Parlement fédéral central. Cette évolution, devait permettre de construire, à partir des États autonomes, solidaires et égaux, un grand État multinational appelé à jouer un rôle exemplaire sur la scène du monde. Force nous est de le constater et de nous en féliciter : notre grand espoir a été comblé. Le Sénégal, le Soudan, Madagascar, la Mauritanie, les État de l'Afrique équatoriale [Gabon, Congo-Brazzaville, Oubangui-Chari, Tchad] manifestèrent le désir d'aller plus loin, par la départementalisation au sein de la République française devenue, ipso facto, la République franco-africaine. La République française a donné son accord, et même son appui, à ces tendances centripètes.* » Cité par Gilbert Comte, in *La Communauté francophone*, article paru dans le *Bulletin de Paris*, 15 juillet 1966.
- 3 De nombreux témoignages concordent pour décrire la France comme une terre où le racisme populaire était marginal. Depuis la surprise émerveillée des soldats noirs américains lors du débarquement allié pendant la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à la mère de Joséphine Baker qui disait constater que « *les Français aiment beaucoup les gens de couleur* », en passant par les jazzmen en goguette dans le Saint-Germain-des-Prés des années 1950, ou encore Léopold Sédar Senghor qui disait de la capitale française pendant l'entre-deux-guerres : « *Les nègres de tous les pays du monde, dont Paris est la capitale par excellence, parce que la ville blanche la plus fraternelle* », in *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, p. 5, Puf, 1948. Pendant la guerre 14-18, « (...) émues par le destin de ces soldats [africains], venus de si loin pour les défendre, de nombreuses familles les reçoivent, les aident, s'inquiètent de leur

santé, des leurs au pays ; des idylles naissent (des directives précises en limitent cependant la conclusion). » Eric Deroo, « Mourir : l'appel de l'empire », in *Culture coloniale*, Autrement, 2003. Il faut souligner ce dualisme : d'un côté, une population française majoritairement hermétique aux préjugés racistes, qui accueille les Africains comme des égaux voire comme des compatriotes, et ne voit nulle objection à ce que des Noirs occupent les plus hautes fonctions de l'État (Blaise Diagne, sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1931 à 1932, Henry Lémery, garde des Sceaux en 1934, Gaston Monnerville, président du Conseil de la République puis du Sénat de 1947 à 1968, etc.) ; de l'autre, la phobie de certaines élites, en particulier politiques de droite comme de gauche, pour le « nègre » ou le « bougnoule », subsaharien ou arabo-berbère, dont il s'agissait de préserver le « corps français ».

- 4 Et Liza de citer, en note, Abraham Lincoln, dans son fameux discours de Charleston, Illinois, du 18 septembre 1858 : « Je dirai, donc, que je ne suis pas, ni n'ai jamais été, favorable à une quelconque égalité politique et sociale des races noire et blanche. Je ne suis pas davantage, et ne l'ai jamais été, pour qu'on fabrique des électeurs et des juges nègres, ni pour qu'on les instruisse à cet effet, ni pour les mariages interraciaux avec des Blancs. J'ajouterai à cela qu'il y a une différence physique entre les races blanche et noire qui empêchera toujours les deux races de vivre ensemble dans des conditions d'égalité politique et sociale. Et dans la mesure où elles ne peuvent pas vivre ensemble, mais qu'elles coexistent, il faut qu'il y ait une position de supériorité et d'infériorité, et moi-même, autant que n'importe quel autre homme, je suis pour que la position supérieure soit attribuée à la race blanche. », *op. cit.*, p. 227.
- 5 Liza précise : « Oui, Lee était abolitionniste mais avait des esclaves. Toussaint en eut aussi, et fut aussi abolitionniste. Mais entends-moi bien, lecteur ! Je ne jurerais pas que Lee et Toussaint fussent des maîtres sans reproches. Car ainsi vont les hommes... », *Ibid.*, p. 142.

TABLE

Prologue

I.

Prémices de la Révolution ou le temps des dupes

Mémoires trahis – De Sud en Nord – De Nord en Sud – D’Est en Ouest – Le masque et les « *cacahuètes* » de l’*Intégration* – Anthropologie et Intégration – L’Intégration selon Soustelle – Les ennemis de l’Intégration – Le bébé et l’eau du bain – Le micmac de Mai – La « *Révolution de 58* » – « *À nous deux, Alger !* » – Le Plan de Constantine – Scolarité, santé, égalité – le « *miracle* » algérien – Vraies et fausses bannières – Le « *chemin de croix* » de Michel Debré – « *Un rocher de cristal surplombant les nuages* » – « *Ici et ailleurs* » – Afrique subsaharienne : la tournée triomphale – « *N’Gol* » à Dakar – L’expérience gabonaise – La « *Glorieuse de Soixante* » – La citerne de Pontarlier – « *Le monstre paiera* » – Rebiha Khebtani parle – L’« *Opération Tilsitt* » – La grue du *France* – Debré implose – Le Grand-Croix Si Salah – Le Général et l’espace – Dulles vs De Gaulle – Vastes chambardements – L’affaire Elizabeth Law-Higgins – L’opposition à De Gaulle : URSS et PCF, Mendès France et Mitterrand – L’amertume des « *Dindons* ».

II.

Deuxième mouvement de la Révolution ou le ministère Senghor

Le « *grand tournant* » – Le gouvernement Senghor : Départements en cascade – L'abbé Youlou s'enflamme, Senghor réagit – Réaction en chaîne – Le Plan Senghor-Bidault pour l'Éducation – Le ralliement de Ruben Um Nyobè – La « *French-African fever* » (« *fièvre franco-africaine* ») – Liza Liberty – L'affaire Dulles (suite) – L'hommage de la République à « *Liza* » – L'affaire Spellini – Robert Schuman dans le box – De Gaulle l'Allemand – « *Plusieurs générations l'auraient peut-être permis...* » – Senghor vs USA – L'Amérique nègre se soulève – « *Dixie* » s'embrase à son tour – Divinations élyséennes – Retour du Laos – Tournée fraternelle en Indochine – De Gaulle et l'espace – « *Ce Johnson est un plaffieux* » – Les lataniers du Sikorsky – Le « *dossier du Deccan* » – La théorie gaullienne des « *agglomérations* » – L'affaire Krasucki – Le procès de Krasu – L'affaire La Boisserie.

III.

Troisième mouvement de la Révolution ou le ministère Lévi-Strauss

« *Mademoiselle Lama* » – La présidentielle de 1965 – L'anthropologie à Matignon – Le souper de Versailles – La nouvelle capitale – Le réveil tunisien – Maroc, chat échaudé – « *Vive le Québec libre !* » – « *La question cruciale de la religion* » – Protection des cultures, « *ICF* » et « *CUI* » – La piqûre du Val-de-Grâce – De Gaulle, Éros et Thanatos – PCG vs PCF – Le tandem Krasucki-Mitterrand – Roosevelt selon De Gaulle – Les « *Plus Grandes Commémorations* » – De Gaulle vs Johnson – Métamorphose de l'Algérie – La sociologie algérienne selon Bourdieu.

IV.

Quatrième mouvement de la Révolution ou le ministère Abbas

L'ironie de Sirius – L'Algérie poursuit son ascension – Écologie gaullienne : le discours de Tamanrasset – Vers l'Afrique industrielle – Le cas Mobutu – Razzia au Fezzan – La Tunisie rattachiste – Le dégel marocain – Images de presse – Vraie-fausse présidentielle – Le triomphe de Bourgault – De Dixie en Washingtonie – « *Krasu-le-Rouge* » – Art : le « *Réalisme gaullien* » – L'« *Opération Séoud* » – « *Le malheur qui nous fut épargné* ».

V.

Cinquième mouvement de la Révolution ou le ministère Phouma

Les « *provinces d'Asie* » au pouvoir – « *Cet étrange pays qu'est la France* » – Les espiègleries de Senghor – Ralliement du Viêt-Nam – Krasu toujours à l'œuvre – Le cas portugais – Le « *casus belli* » canadien – Le cas « *Albion* » – Le « *plan Cyrano* » – « *Le Péron français* » – « *Maturité de la démocratie* » – Les « *agglomérations* » selon Phouma... et Boganda – Surenchère dans la francophilie – La parabole de la tarente – De Gaulle eschatologue – « *Dans l'eau vivante de ses rivières...* » – Le caprice du Général – « *Saint-Gors* » et la mode de la « *poétisation* » des noms – Le drame intérieur.

Épilogue

« *La mort de la France* »

Annexe I

Discours de Charles de Gaulle,
Alger, 4 juin 1958.

Annexe II

Discours de Charles de Gaulle,
Mostaganem, 6 juin 1958.

Annexe III

Extraits de

« *Propositions de mesures immédiates pour
le département de la France d'outre-mer.* »
Éditions du Parti communiste français, 1944.

Annexe IV

Henri Bergson

*Les Deux Sources de la morale
et de la religion (1932)*

Notes